

DELEGATION DE Monsieur Nicolas BRUGERE

D-2018/256

Approbation du plan d'actions 2018-2020 « Bordeaux Générations Seniors ». Décision. Autorisation.

Monsieur Nicolas BRUGERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

1. Les étapes de la dynamique « Bordeaux Générations Seniors »

Le 28 avril 2014, nous avons adhéré au Réseau Francophone «Villes Amies des Aînés », affilié à l'Organisation Mondiale de la Santé, avec pour ambition de relever le défi de la transition démographique, et de promouvoir une politique publique globale et partenariale au bénéfice du bien vivre ensemble.

Grâce à l'implication de plus d'une cinquantaine d'acteurs associatifs et institutionnels, et de la société civile au cours de démarches collaboratives, nous avons pu élaborer ensemble un plan d'actions appelé « Bordeaux Générations Seniors » que vous avez approuvé le 14 décembre 2015, et qui a permis d'impulser 83 actions autour de 9 thématiques :

Information et Communication

Culture et Loisirs

Lien Social et Solidarité

Autonomie, Service et Soins

Bâtiments et Espaces Publics

Habitat adapté et Domotique

Transports et Mobilité

Participation Citoyenne et Emploi

Silver Economie, le numérique au service des seniors

Le bilan de cette dynamique a été approuvé lors des ateliers participatifs qui se sont tenus le 19 octobre 2017, dans les salons de l'hôtel de ville et qui ont permis de recueillir la parole des seniors bordelais sur leurs attentes.

Vous avez également approuvé l'évaluation finale qui vous a été présentée le 29 janvier 2018 et autoriser le Maire à poursuivre la dynamique engagée avec succès.

2. Les enjeux du Plan d'actions Bordeaux Générations Seniors 2018/2020

Le plan d'actions 2018/2020 constitue un outil évolutif, participatif et innovant qui s'enrichira d'actions nouvelles au cours de son déploiement sur le territoire communal.

Il servira de socle à une politique ambitieuse, novatrice et solidaire au bénéfice de tous les âges de la vie.

Les axes stratégiques ont été définis de manière collaborative en associant les seniors et l'ensemble des partenaires à la constructions des orientations définies pour chaque thématique :

Information et Communication

- Axe 1** Rendre les Seniors acteurs de la communication
- Axe 2** Adapter les outils d'information et de communication aux différents publics cibles
- Axe 3** Développer une communication globale sur l'ensemble des problématiques de l'avancée en âge
- Axe 4** Améliorer l'information et la communication de l'ensemble des acteurs du territoire afin de développer une synergie
- Axe 5** Promouvoir les échanges d'expériences avec les villes jumelées avec Bordeaux et les Villes membres du RFVAA et du RMVAA

Culture et Loisirs

- Axe 1** Valoriser le rôle des seniors : acteurs de la vie culturelle et des loisirs dans la Ville
- Axe 2** Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs des seniors empêchés
- Axe 3** Développer et renforcer l'offre culturelle et de loisirs sur l'ensemble de la Ville
- Axe 4** Encourager la pratique de nouvelles activités de loisirs et de détente
- Axe 5** Développer la médiation culturelle : construction du vivre ensemble

Lien Social et Solidarité

- Axe 1** Soutenir les aidants non professionnels
- Axe 2** Favoriser l'inclusion sociale des personnes âgées
- Axe 3** Renforcer les liens intergénérationnels
- Axe 4** Agir pour l'inclusion numérique
- Axe 5** Conforter la place des seniors : acteurs du lien social

Autonomie Services et Soins

- Axe 1** Promouvoir des actions de prévention afin d'encourager le bien vieillir
- Axe 2** Faciliter le maintien à domicile des seniors en perte d'autonomie
- Axe 3** Accompagner le parcours de vie des personnes âgées en institution
- Axe 4** Développer une synergie des acteurs gérontologiques dans les 8 quartiers de la Ville
- Axe 5** Promouvoir les dispositifs destinés à améliorer la prise en charge globale et pluridisciplinaire des seniors

Bâtiments et Espaces Publics

- Axe 1** Intégrer la dimension du vieillissement dans la politique d'aménagement de la Ville
- Axe 2** Favoriser l'accès pour tous aux bâtiments publics
- Axe 3** Faciliter l'accessibilité aux espaces publics en créant des parcours sécurisés et adaptés
- Axe 4** Aménager des espaces verts destinés à favoriser les liens entre générations
- Axe 5** Associer les seniors à la définition et la mise en œuvre d'une culture commune de l'espace public

Habitat adapté et domotique

- Axe 1** Développer un habitat favorable à domicile et en institution
- Axe 2** Promouvoir des outils techniques et financiers en vue d'accompagner l'adaptation des logements au vieillissement
- Axe 3** Encourager l'habitat alternatif
- Axe 4** Développer une offre de logements adaptés aux personnes âgées vulnérables
- Axe 5** Habiter le grand âge : accompagner la recherche sur la diversification des formes d'habitat adapté au vieillissement

Transport et Mobilité

- Axe 1** Faciliter les déplacements doux en Ville
- Axe 2** Développer les bonnes pratiques de mobilité en Ville
- Axe 3** Fédérer et encourager les initiatives des acteurs du territoire oeuvrant pour la mobilité des seniors
- Axe 4** Accompagner la mobilité des seniors fragilisés
- Axe 5** Agir pour lever les freins financiers à la mobilité

Participation citoyenne et Emploi

- Axe 1** Favoriser l'employabilité des seniors
- Axe 2** Soutenir les actions menées par la maison de l'emploi en vue d'accompagner les seniors vers le retour à l'emploi
- Axe 3** Promouvoir l'engagement bénévole et volontaire
- Axe 4** Encourager la participation citoyenne des seniors
- Axe 5** Développer l'utilisation des outils numériques par les seniors afin de faciliter leur accès aux droits

Silver Economie, le numérique au service des seniors

- Axe 1** Permettre et encourager les innovations destinées à accompagner l'avancée en âge
- Axe 2** Participer à l'émergence de nouveaux métiers dans le domaine de la silver économie par la formation
- Axe 3** Encourager la création d'entreprises dédiées à la silver économie
- Axe 4** Impulser une dynamique partenariale en fédérant les acteurs de la silver économie
- Axe 5** Encourager la silver économie afin d'accompagner les parcours de santé

Aussi, et si tel est votre avis, nous vous remercions, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire

- à poursuivre la dynamique « Bordeaux Générations Seniors » pour la période 2018/2020.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. le MAIRE

Monsieur BRUGÈRE.

M. BRUGÈRE

Monsieur le Maire, Chers Collègues, entre 2014 et 2017, nous avons élaboré et réalisé le 1^{er} cycle triennal de notre Plan Bordeaux générations seniors. Il est mis en place plus de 83 actions autour de 9 thématiques. L'évaluation de ce 1^{er} plan triennal a été présentée à notre Conseil municipal et approuvée à l'unanimité en janvier 2018. Comme en 2014, pour l'élaboration du 1^{er} plan, des ateliers participatifs ont eu lieu en octobre 2017 pour recueillir les attentes des seniors bordelais pour ce 2^e plan triennal qui aura lieu entre 2018 et 2020. Nous avons gardé les 9 thématiques initiales, et nous espérons réduire un peu le nombre d'actions, une cinquantaine. On espérait. En fait, après les ateliers participatifs, 123 actions ont été retenues dans les 9 thématiques, des actions à court terme et des actions à moyen et à long terme.

Tout ceci est présenté dans le document qui a été remis dans les boîtes aux lettres de tous les élus dans la semaine, action par action, avec des indicateurs qui permettront l'évaluation de chaque action comme pour le 1^{er} plan triennal. Tout ceci est mis en place en lien avec 76 acteurs différents qui sont tous cités en page 54 du document.

M. le MAIRE

Madame DELAUNAY.

MME DELAUNAY

D'une certaine manière, je voudrais féliciter notre Adjoint, mais je voudrais d'abord, si vous me le permettez, poser une question à l'Assemblée. Est-ce qu'il y a une personne qui a lu ce projet de 56 pages jusqu'à la fin ?

M. BRUGÈRE

Au moins Delphine JAMET.

MME DELAUNAY

Vous êtes certainement Monsieur BRUGÈRE et Delphine JAMET et je l'avoue moi-même les seuls à avoir été jusqu'au bout. Alors, très honnêtement, pour 18 mois...

M. le MAIRE

Cela, c'est une affirmation gratuite. Personne n'a réagi, mais je suis sûr que beaucoup l'ont lu jusqu'au bout.

MME DELAUNAY

Est-ce que vous acceptez qu'ils lèvent la main, ceux qui l'ont lu jusqu'au bout ? Cette affirmation ne me paraît pas gratuite, et je vois que les Conseillers sont très honnêtes et ne répondent pas.

M. le MAIRE

C'est formidable cela ! Vous faites parler tout le monde. Personne n'a réagi à votre question. Je suis sûr que beaucoup de gens l'ont lu. Enfin, bon, ce n'est pas essentiel. Poursuivez, Madame. Pardon.

MME DELAUNAY

Monsieur le Maire, si vous en êtes sûr, c'est en effet le plus important. Donc, 56 pages, c'est assez généreux pour 18 mois. 18 mois jusqu'en 2020, est-ce que je me trompe ?

M. BRUGÈRE

Mais il faut faire des mathématiques, c'est compliqué.

MME DELAUNAY

C'est au-delà de 2020 ? En tout cas, c'est tout à fait généreux. C'est un plan d'orientation, mais pour ma part, je dois l'avouer, j'aurais préféré 10 mesures, mais 10 mesures basées, 10 mesures très concrètes et dont nous puissions évaluer la réalisation.

Le deuxième point sur lequel je voudrais m'exprimer, c'est qu'il n'y a aucun indicateur dans ce plan alors que, comme vous le disiez, depuis 2014, vous travaillez sur cette question. Quels sont les besoins de cette population bordelaise vieillissante ? Quelques questions seraient tout à fait essentielles. Qu'est-ce que cette population considère comme ses difficultés majeures ? Je vais citer là la Région Occitanie qui a fait une étude très précise des besoins des seniors comme vous dites et qui a mis en évidence que le problème majeur, c'était en effet les mobilités et la mobilité, à la fois à l'extérieur et à l'intérieur des domiciles, et que ce problème était le problème crucial. J'aurais aimé aussi d'autres indicateurs. Comme je l'avais dit d'ailleurs à Madame WALRYCK sur son plan développement durable. Il y a un rapport. Quel est le taux de Bordeaux pour la mortalité évitable. Combien de ces seniors ont renoncé à obtenir leurs droits ? Il y a des paramètres sociaux qu'il est indispensable de connaître si on veut avoir une action municipale, une action urbaine véritablement importante, et surtout concrète. Voyez par exemple, j'aurais voulu voir que vous vous engagiez à créer une nouvelle résidence autonomie à Bordeaux dans les 18 mois qui viennent. Hélas, dans les 5 années, depuis 2014, dans les 6 années, je n'ai pas vu ce projet éclore. Donc, personnellement, sur ce sujet qui nous tient tous beaucoup à cœur, je voudrais des solutions plus concrètes. Et je voudrais aussi que les indicateurs des défektivités, Monsieur BRUGÈRE, ne soient pas le nombre de personnes âgées assistant aux réunions. Voilà votre indicateur phare qui revient à répétition dans vos enjeux, indicateur : le nombre de personnes qui viennent aux réunions.

Deuxième point, je parlais de réalisations concrètes. Je vois votre plan, il y a les 4 mots qui montrent que la politique est très oratoire : favoriser, valoriser, accompagner. Est-ce que c'est vraiment un engagement ? Est-ce que l'on peut considérer que favoriser la place des seniors dans la ville, point, c'est un engagement sur lequel vous pourrez vous-mêmes être évalué pour l'efficacité de votre action ? La réponse est tout à fait clairement non.

En ce qui concerne, je ne vais prendre que quelques points concrets s'il en est, la première question, c'est celle de l'habitat. Vous avez souligné l'importance que les âgés soient bien logés et se trouvent bien chez eux. J'aurais pu faire de même et chacun de nous ici. Mais avez-vous une exigence en tant que Ville sur le taux d'accessibilité des logements qui vient d'être réduit à 10 % alors qu'il était de 100 % ? Je parle de la loi sur l'habitat et le logement. La Maire de Paris a aussitôt dit, affirmé qu'elle ne donnerait pas de permis de construire que si le taux de 100 % était maintenu. J'attendais de ma ville qu'elle propose non pas le taux de 100 % parce que je suis quelqu'un de raisonnable et de concret, mais qu'elle exige pour les plans d'habitat et les projets immobiliers nouveaux qu'il y ait un taux d'accessibilité supérieur à 10 % parce que cela concerne au premier chef les personnes dans le grand âge, vous le savez.

Un deuxième point que je vais développer qui ouvre votre plan, c'est celui de l'emploi. Vous avez, à juste titre, défini les seniors comme de plus de 65 ans. Et je lis que vous avez comme projet pour l'emploi des seniors de créer un cabinet de recrutement pour ces plus de 65 ans. Je trouve cela à peine raisonnable, car en effet je suis, moi aussi, pour une perméabilisation de l'âge de la retraite. Je suis aussi contre la discrimination qui est faite contre

les seniors en emploi, mais c'est alors au-delà de 55 ans des seniors qui ne trouvent plus de formation, et qui sont, bien souvent, encore poussés vers la sortie. C'est un peu plus difficile à comprendre, et en particulier votre cabinet de recrutement quand il s'agit des plus de 65 ans.

Dernier point, et je reviens à ce qu'a dit la Région Occitanie, la question des mobilités. Dans les propositions que vous faites, vous dites que vous allez inciter davantage les plus de 65 ans à faire du vélo. J'en suis d'accord. C'est écrit et vous le trouverez très facilement. J'en suis d'accord, mais il y a une chose, Monsieur BRUGÈRE que vous ne changerez pas avec aucun plan, c'est qu'il y a de personnes, et en particulier parmi les personnes âgées, qui ne peuvent pas faire régulièrement du vélo après 65 ans ou pour lesquelles c'est dangereux, tout simplement dangereux pour des questions d'équilibre, et vous le savez. Et votre plan mobilité pour les seniors me paraît être extrêmement chiche alors que c'est pour eux une question absolument majeure et que de moins en moins les seniors sont incités à sortir de chez eux, et à bénéficier des liens sociaux et des réunions qui peuvent être organisées non seulement pour eux, mais généralement pour tout le monde. Donc, je vous engage vraiment très fortement à revoir ce plan mobilité. La Ville de Bordeaux est particulièrement dangereuse, en ce moment tout particulièrement, pour la mobilité des seniors. Et je voudrais qu'il y soit porté remède et que nous ayons, par exemple, une idée, je vais le demander au CHU du nombre d'hospitalisations pour chute des personnes de plus de 65 ans dans notre ville. Voilà. Je n'ai qu'une volonté qui est de construire avec vous, et d'apporter des idées concrètes à quelque chose qui est, en effet, un des enjeux de l'année 2050, mais bien avant de l'année 2020 comme enfin on le voit en ce moment. Je vous demande d'examiner mes propositions et, je l'espère, de les traduire en actes concrets.

M. le MAIRE

Madame JAMET.

MME JAMET

Monsieur le Maire, Chers Collègues, effectivement, je fais partie de celles qui ont lu le document puisque l'on en a parlé longuement en commission. Je ne vais pas revenir sur ce tout ce que j'ai pu dire en commission, tout ce que j'ai pu relever. Je voulais juste mettre en exergue une action qui peut paraître petite comme cela, mais qui me tient à cœur, et de laquelle on a beaucoup discuté avec Magali FRONZES au moment du plan sur l'agriculture urbaine, qui est d'initier un projet de partage intergénérationnel de jardin permettant la mise en relation entre les personnes âgées disposant d'un jardin et de voisins à la recherche d'un espace pour jardiner. Je pense que cette action qui paraît comme cela un peu anecdotique peut permettre effectivement de retisser du lien social et, en même temps, de remettre les gens à jardiner, et notamment des cultures vivrières. Ce qui permet une autonomie et le retour à du bon goût pour la personne âgée, et pour les voisins qui n'ont pas la chance d'avoir un espace.

Par ailleurs, je voulais remercier les services pour la qualité de ce document, comme je l'ai déjà dit en commission avec les indicateurs, la rédaction, c'est très clair. Et après, comme on l'a vu sur le premier plan, l'évaluation qui en est faite. Si tous les documents que l'on nous a présentés pouvaient ressembler à cela, nous serions toujours très contents et je voulais vraiment remercier pour ce travail de qualité. Et j'avoue que la question des seniors n'était pas *a priori* une question sur laquelle je m'intéressais au début de cette mandature. C'est grâce à ce genre de travail que j'ai approfondi le dossier, et que j'ai été sensibilisée. Je vois, en tout cas, qu'on veut remettre de la place pour les seniors en ville et recréer du lien social pour ces seniors. Et je trouve que c'est très important aujourd'hui parce que si nous sommes sûrs d'une chose, c'est que nous allons tous vieillir et que nous allons tous un jour être des seniors, et je trouve que c'est important. Je vous remercie.

M. le MAIRE

Monsieur BRUGÈRE.

M. BRUGÈRE

Merci Delphine JAMET pour le suivi et tout ce que vous dites sur ce plan. Je pense que Michèle DELAUNAY pense exactement la même chose que vous, sauf qu'elle n'ose pas le dire. En fait, elle fait sans doute partie des gens qui n'ont pas bien lu ce plan puisqu'effectivement des indicateurs, il y en a pour chaque action, des indicateurs précis, et c'est ainsi que l'on a construit le 1^{er} plan, et c'est ainsi que l'on construit le 2^e plan parce que, pour les services et pour moi, le suivi d'actions est complètement essentiel.

Les mobilités, et ce n'est pas de chance, là aussi, vous étiez en retard, c'est une des premières délibérations dont on a discuté puisque notre colloque *Silver économie*, cette année, va être sur les mobilités. Les mobilités à l'intérieur de la ville, et puis les mobilités à l'extérieur en tentant de trouver des solutions pour que les personnes âgées... vous savez qu'il y a des personnes âgées qui sont... cela démarre à 60 ans d'abord, chez nous les seniors. Il y a des personnes qui sont robustes, la majorité des personnes, des personnes qui sont fragiles, il faut faire attention aux personnes fragiles, et des personnes qui sont dépendantes. Il faut mettre en œuvre tout ce qui peut aider les personnes dépendantes en tout cas, tout ce qui peut aider, chaque personne âgée de la Ville de Bordeaux en fonction de son état. Donc, les indicateurs y sont : la mobilité, c'est le colloque *Silver économie* du 30 octobre donc, c'est vraiment une de nos priorités. On travaille avec l'Université. On travaille avec l'Université de Sherbrooke sur le sujet. Moi, j'ai envie que l'on invente un modèle de mobilité, de proximité. Cela pourrait être des vélos électriques. Cela pourrait être des Tuk-Tuk que l'on développe. Mais il faut l'inventer, ça. Il faut le mettre en place, et il faut le mettre en place avec la Métropole éventuellement.

Enfin, vous dites que l'on n'a pas construit de résidence autonomie, depuis quelques années, sauf qu'en rénovant 8 résidences autonomie, on a créé 60 appartements supplémentaires dans nos résidences. Donc, on a créé l'équivalent d'une grande résidence autonomie en rénovant et en mettant de la qualité dans nos résidences. Voilà ce sont trois points que je voulais aborder, et je vous remercie, Michèle DELAUNAY, des compliments que vous faites en creux de ce plan.

M. le MAIRE

Qui est contre cette délibération ? Personne, je pense. Pas d'abstentions non plus ? Merci.

MME GIVERNAUD

Délibération 257 : « Actualisation des tarifs de la restauration seniors. »

PLAN D' ACTIONS 2018/2020

BORDEAUX

GÉNÉRATIONS Séniors



BORDEAUX S'ENGAGE POUR LES SÉNIORS



bordeaux.fr



LA DYNAMIQUE « BORDEAUX GENERATIONS SENIORS »

Ville Amie des Aînés depuis avril 2014, Bordeaux développe un programme ambitieux afin de construire avec tous les bordelais une Ville inclusive.

Les enjeux de cette dynamique sont multiples :

- Favoriser le bien vivre ensemble,
- Conforter la place des seniors dans la ville
- Encourager et développer l'innovation sociale.

Je me félicite de l'engagement de la Ville de Bordeaux et de ses partenaires qui a permis de mettre en œuvre au cours de la période 2015/2017 près d'une centaine d'actions au bénéfice des différentes générations seniors (seniors actifs, seniors fragilisés, seniors ayant perdu leur autonomie).

Cette démarche participative et transversale fédère aujourd'hui de nombreux acteurs institutionnels et associatifs sur le territoire en impulsant des initiatives en proximité dans les 8 quartiers de la ville autour des 8 thématiques de l'Organisation Mondiale de la Santé mais aussi sur le thème de la silver économie que la Ville de Bordeaux a voulu ajouter dans son programme compte tenu des enjeux. Elle s'inscrit pleinement dans les objectifs du Pacte de cohésion sociale et territoriale.

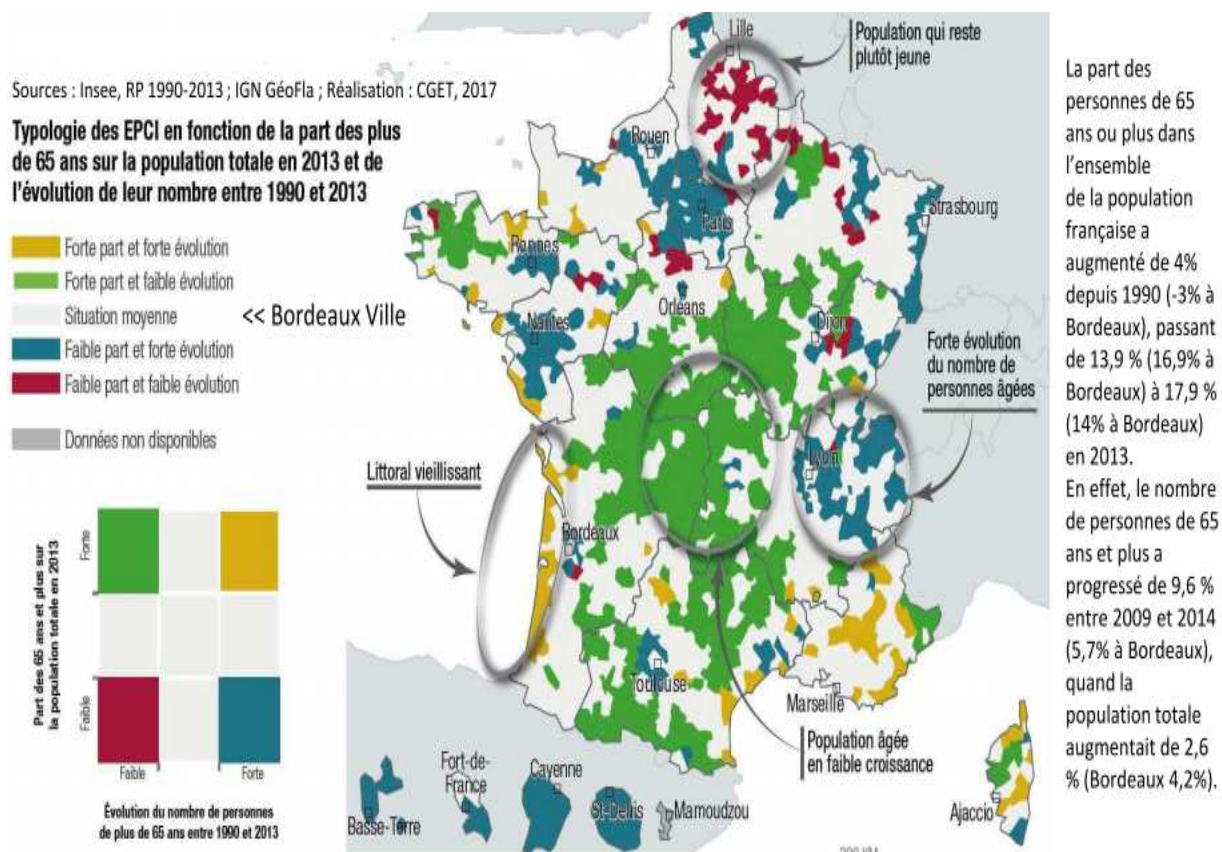
L'ensemble des acteurs du territoire est ainsi mobilisé pour participer à cette volonté commune et partagée « Faire de Bordeaux une Ville à haute qualité de vie pour les 48 000 seniors bordelais ». Ils seront 52 000 en 2020 et représenteront un tiers de la population communale en 2030.

C'est pourquoi nous allons poursuivre ensemble la dynamique « Bordeaux Générations Seniors » en mettant en œuvre le nouveau plan d'actions « 2018/2020 ».

Bordeaux, Patrimoine mondial de l'Unesco, réaffirme ainsi son ambition d'imaginer et créer « Bordeaux 2050 » en faisant participer tous les citoyens à cette stratégie politique, car ce sont les aînés bordelais qui bâtissent aujourd'hui l'avenir de leur Ville pour les nouvelles générations.

Alain Juppé
Maire de Bordeaux
Président de Bordeaux Métropole
Ancien Premier Ministre

GEOGRAPHIE DU VIEILLISSEMENT EN FRANCE



Viellissement de la population : un processus qui touche aussi les quartiers prioritaires de la politique de la ville

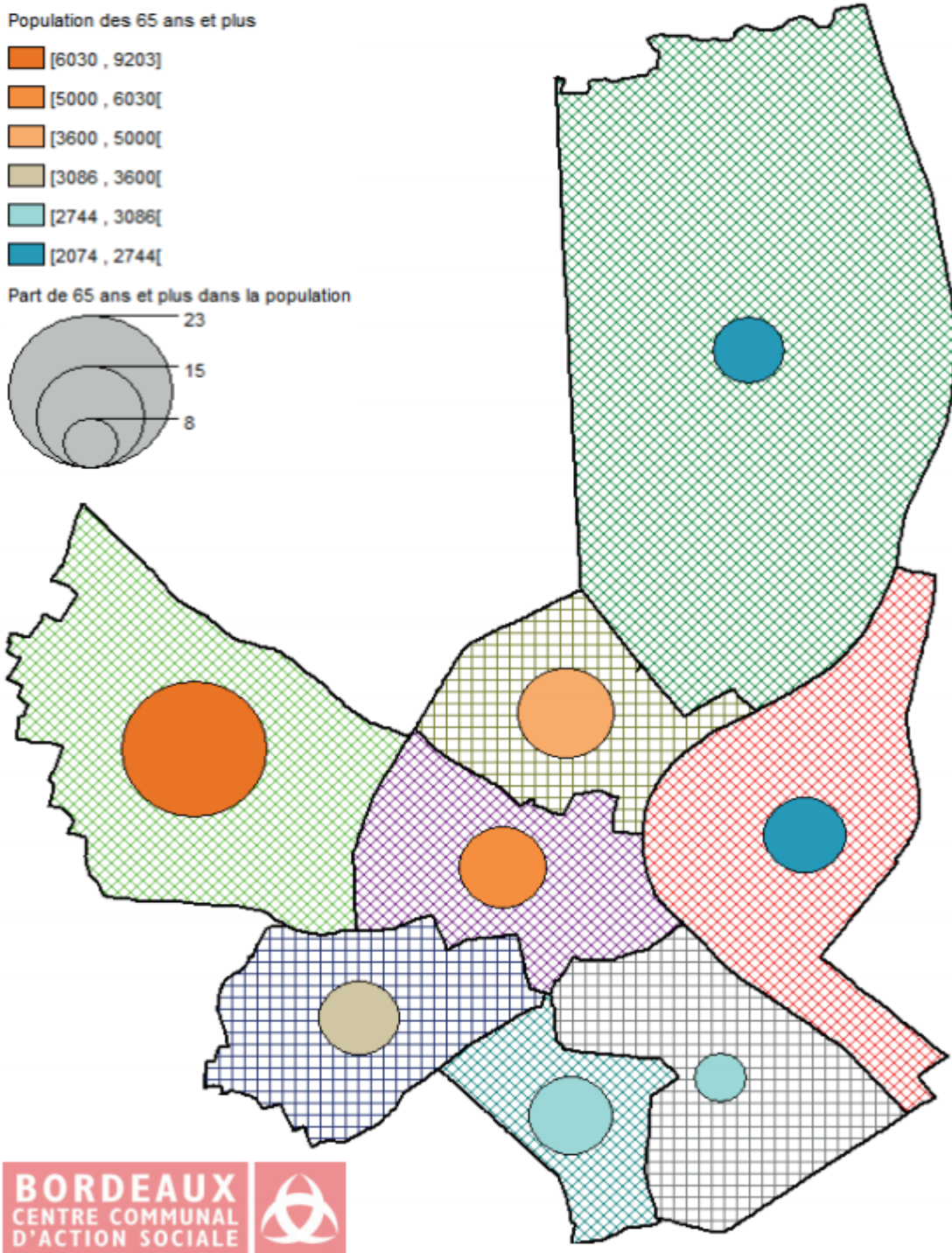
La population des QPV est très jeune, bien plus que celle de la France métropolitaine ; pour autant, la part de personnes âgées y est croissante. Ainsi, dans une centaine de ces quartiers, plus d'un habitant sur quatre a plus de 60 ans. Notamment, les personnes étrangères vivant dans les quartiers sont surreprésentées au sein des personnes de 60 à 74 ans. Elles représentent 25,4 % de la population de cette classe d'âge, contre 18,8 % tous âges confondus.

En revanche, en termes de programmation, peu d'actions concernent les personnes âgées : 20,5 % des 29 220 actions financées en 2016 dans les contrats de ville touchent au moins une personne de plus de 65 ans, mais seules 2 % d'entre elles concernent exclusivement des personnes âgées. Au total, les personnes de plus de 65 ans représentent 10,8 % des publics touchés par ces actions et 9,6 % des budgets mobilisés.

La politique de la ville se caractérise notamment par une attention particulière portée à la jeunesse des quartiers prioritaires. Il s'avère aujourd'hui nécessaire que l'ensemble des acteurs, au premier rang desquels les villes, les intercommunalités, via les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, et les conseils départementaux, prennent mieux en compte le processus de vieillissement de la population des quartiers, désormais enclenché au même titre que sur l'ensemble du territoire.

Source : CGET - [En bref, n°44 - octobre 2017](#)

GEOGRAPHIE DU VIEILLISSEMENT A BORDEAUX

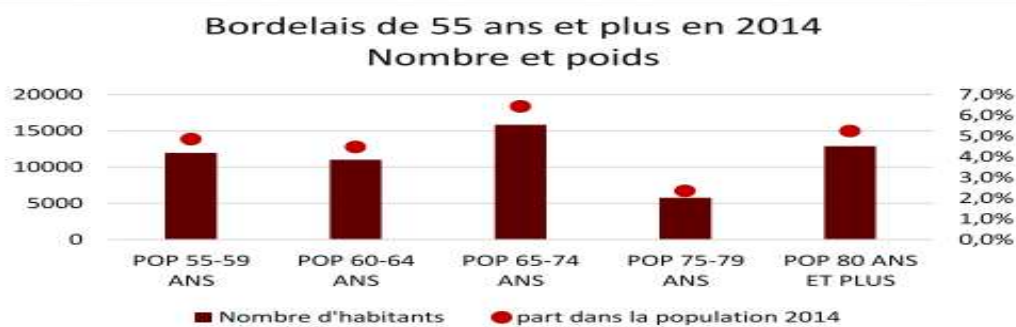
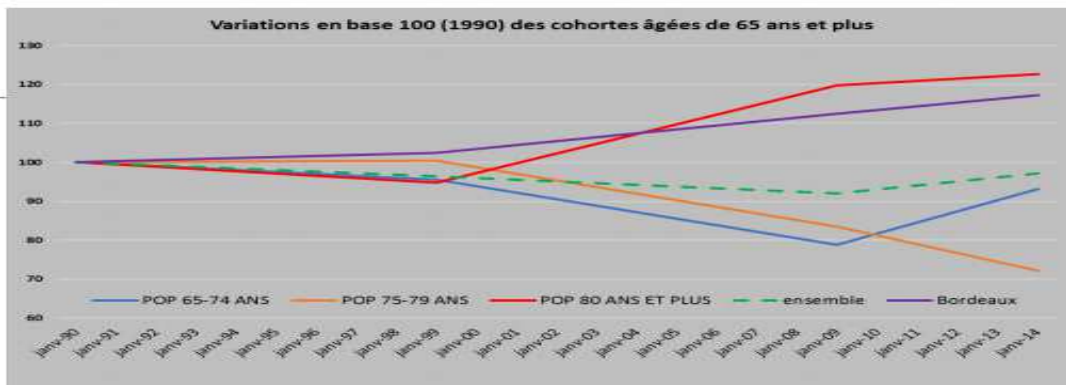


Source : Recensement de la population infra-communale 2014

L'AVANCEE EN AGE BORDEAUX

34 500 Bordelais de 65 ans et plus

- ➔ Après une période de baisse, cette cohorte retrouve lentement son niveau de 1990 (35 500 individus) et maintient actuellement une part stable dans la population.
2009 : 13,8% --- 2014 : 14% (contre 16,9% en 1990)
- ➔ **+ 2000 seniors en 5 ans mais des disparités :**
Forte augmentation des 65-74 ans (+18,2%) compensée par un recul des 75-79 ans (-13,5%) et une relative stagnation des 80 ans et plus (+2,5%).
- ➔ **Projection :** 37 000 seniors potentiellement actifs de 55-69 ans d'ici 2029, soit 4 700 de plus qu'en 2014.
- ➔ Un taux d'activité de 39% pour les **4 300 actifs de 60-64 ans**. Mais, 720 seniors de 55-64 ans en contrat précaire et 1 730 travaillant à temps partiel.
- ➔ **6 600 seniors de 80 ans ou plus résidents seuls ;**
7 400 résideront seuls en 2025
- ➔ **Projection :** 9 250 personnes de 85 ans et plus attendues en 2033.





« BORDEAUX GENERATIONS SENIORS » : HAUTE QUALITE DE VIE

BORDEAUX, QUALITE DE VIE

INFORMATION ET COMMUNICATION

- AXE STRATÉGIQUE 1 →** RENDRE LES SENIORS ACTEURS DE LA COMMUNICATION
- AXE STRATÉGIQUE 2 →** ADAPTER LES OUTILS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION AUX DIFFERENTS PUBLICS CIBLES
- AXE STRATÉGIQUE 3 →** DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION GLOBALE SUR L'ENSEMBLE DES PROBLÉMATIQUES DE L'AVANCEE EN AGE
- AXE STRATÉGIQUE 4 →** AMELIORER L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION DE L'ENSEMBLE ACTEURS DU TERRITOIRE AFIN DE DEVELOPPER UNE SYNERGIE
- AXE STRATÉGIQUE 5 →** PROMOUVOIR LES ÉCHANGES D'EXPERIENCES AVEC LES VILLES JUMELÉES AVEC BORDEAUX ET LES VILLES MEMBRES DU RFVAA ET DU RMVAA

CULTURE ET LOISIRS

- AXE STRATÉGIQUE 1 →** VALORISER LE RÔLE DES SENIORS : ACTEURS ET CREATEURS DE LA VIE CULTURELLE ET DES LOISIRS DANS LA VILLE
- AXE STRATÉGIQUE 2 →** FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS DES SENIORS EMPÊCHÉS
- AXE STRATÉGIQUE 3 →** DÉVELOPPER ET RENFORCER UNE OFFRE CULTURELLE ET DE LOISIRS SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE
- AXE STRATÉGIQUE 4 →** ENCOURAGER LA PRATIQUE DE NOUVELLES ACTIVITES DE LOISIRS ET DE DETENTE
- AXE STRATÉGIQUE 5 →** DEVELOPPER LA MÉDIATION CULTURELLE : CONSTRUCTION DU VIVRE ENSEMBLE

LIEN SOCIAL ET SOLIDARITE

- AXE STRATÉGIQUE 1 →** SOUTENIR LES AIDANTS NON PROFESSIONNELS
- AXE STRATÉGIQUE 2 →** FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES ÂGÉES
- AXE STRATÉGIQUE 3 →** RENFORCER LES LIENS INTERGENERATIONNELS
- AXE STRATÉGIQUE 4 →** AGIR POUR L'INCLUSION NUMERIQUE
- AXE STRATÉGIQUE 5 →** CONFORTER LA PLACE DES SENIORS : ACTEURS DU LIEN SOCIAL

AUTONOMIE SERVICES ET SOINS

- AXE STRATÉGIQUE 1 →** PROMOUVOIR DES ACTIONS DE PREVENTION AFIN D'ENCOURAGER LE BIEN VIEILLIR
- AXE STRATÉGIQUE 2 →** FACILITER LE MAINTIEN A DOMICILE DES SENIORS EN PERTE D'AUTONOMIE
- AXE STRATÉGIQUE 3 →** ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE VIE DES PERSONNES ÂGÉES EN INSTITUTION
- AXE STRATÉGIQUE 4 →** DÉVELOPPER UNE SYNERGIE DES ACTEURS DU RESEAU GÉRONTOLOGIQUE DANS LES 8 QUARTIERS DE LA VILLE
- AXE STRATÉGIQUE 5 →** PROMOUVOIR LES DISPOSITIFS DESTINÉS A AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE GLOBALE ET PLURIDISCIPLINAIRE DES SENIORS

PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI

- AXE STRATÉGIQUE 1 →** FAVORISER L'EMPLOYABILITE DES SENIORS
- AXE STRATÉGIQUE 2 →** SOUTENIR LES ACTIONS MENEES PAR LA MAISON DE L'EMPLOI EN VUE D'ACCOMPAGNER LES SENIORS VERS LE RETOUR A L'EMPLOI
- AXE STRATÉGIQUE 3 →** PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET VOLONTAIRE
- AXE STRATÉGIQUE 4 →** ENCOURAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE DES SENIORS
- AXE STRATÉGIQUE 5 →** DEVELOPPER L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES PAR LES SENIORS AFIN DE FACILITER LEUR ACCES AUX DROITS

SILVER ECONOMIE : LE NUMERIQUE AU SERVICE DES SENIORS

- AXE STRATÉGIQUE 1 →** PERMETTRE ET ENCOURAGER LES INNOVATIONS DESTINÉES A ACCOMPAGNER L'AVANCÉE EN ÂGE
- AXE STRATÉGIQUE 2 →** PARTICIPER A L'EMERGENCE DE NOUVEAUX METIERS DANS LE DOMAINE DE LA SILVER ECONOMIE PAR LA FORMATION
- AXE STRATÉGIQUE 3 →** ENCOURAGER LA CREATION D'ENTREPRISES DEDIEES A LA SILVER ECONOMIE
- AXE STRATÉGIQUE 4 →** IMPULSER UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE EN FEDERANT LES ACTEURS DE LA SILVER ECONOMIE
- AXE STRATÉGIQUE 5 →** ENCOURAGER LA SILVER ÉCONOMIE AFIN DE FAVORISER LE PARCOURS DE SANTÉ

BORDEAUX, QUALITE DE VILLE

BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS

- AXE STRATÉGIQUE 1 →** INTÉGRER LA DIMENSION DU VIEILLISSEMENT DANS LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE
- AXE STRATÉGIQUE 2 →** FAVORISER L'ACCES POUR TOUS AUX BÂTIMENTS PUBLICS
- AXE STRATÉGIQUE 3 →** FACILITER L'ACCESSIBILITÉ AUX ESPACES PUBLICS EN CRÉANT DES PARCOURS SÉCURISÉS ET ADAPTÉS
- AXE STRATÉGIQUE 4 →** AMENAGER DES ESPACES VERTS DESTINES A FAVORISER LES LIENS ENTRE GENERATIONS
- AXE STRATÉGIQUE 5 →** ASSOCIER LES SENIORS A LA DEFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE CULTURE COMMUNE DE L'ESPACE PUBLIC

HABITAT ADAPTE ET DOMOTIQUE

- AXE STRATÉGIQUE 1 →** DEVELOPPER UN HABITAT FAVORABLE A DOMICILE ET EN INSTITUTION
- AXE STRATÉGIQUE 2 →** PROMOUVOIR DES OUTILS TECHNIQUES ET FINANCIERS EN VUE D'ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DES LOGEMENTS AU VIEILLISSEMENT
- AXE STRATÉGIQUE 3 →** ENCOURAGER L'HABITAT ALTERNATIF
- AXE STRATÉGIQUE 4 →** DEVELOPPER UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTES AUX PERSONNES AGEES VULNERABLES
- AXE STRATÉGIQUE 5 →** HABITER LE GRAND AGE : ACCOMPAGNER LA RECHERCHE SUR LA DIVERSIFICATION DES FORMES D'HABITAT ADAPTE AU VIEILLISSEMENT

TRANSPORTS ET MOBILITE

- AXE STRATÉGIQUE 1 →** FACILITER LES DEPLACEMENTS DOUX EN VILLE
- AXE STRATÉGIQUE 2 →** DÉVELOPPER LES BONNES PRATIQUES DE MOBILITÉ EN VILLE
- AXE STRATÉGIQUE 3 →** FÉDÉRER ET ENCOURAGER LES INITIATIVES DES ACTEURS OEUVRANT POUR LA MOBILITÉ DES SENIORS
- AXE STRATÉGIQUE 4 →** ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ DES SENIORS FRAGILISES
- AXE STRATÉGIQUE 5 →** AGIR POUR LEVER LES FREINS FINANCIERS A LA MOBILITÉ



Bordeaux Générations Seniors

BORDEAUX QUALITE DE VIE





Bordeaux Générations Seniors

INFORMATION ET COMMUNICATION



AXE STRATEGIQUE 1 : RENDRE LES SENIORS ACTEURS DE LA COMMUNICATION

➔ A court terme

Valoriser l'image et la parole des seniors bordelais (Les seniors ambassadeurs de la communication de la Ville de Bordeaux, Blog Art Mature, Facebook seniors, Seniors reporters, Université des Cheveux Blancs, etc...)

INDICATEURS :

- ↳ Nombre de publication Bordeaux Magazine
- ↳ Nombre de followers de la page Facebook et du blog Art Mature
- ↳ Nombre de participants à l'Université des Cheveux blancs

➔ A moyen / long terme

Faire participer les seniors à la réalisation d'un nouveau guide seniors (élaboration d'un guide seniors participatif)

INDICATEUR :

- ↳ Edition d'un guide seniors participatif

AXE STRATEGIQUE 2 : ADAPTER LES OUTILS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION AUX DIFFERENTS PUBLICS CIBLES

➔ A court terme

Promouvoir le dispositif du Pass seniors (cible seniors actifs)
Encourager la réalisation de journaux internes (résidences autonomie, EHPAD)
Organiser des journées portes ouvertes dans les résidences autonomie
Organiser des séminaires de préparation à la retraite (voir quels partenaires caisses de retraite le fait déjà afin de valoriser son action)
Développer des campagnes de communication ciblées (résidences autonomie, etc...)
Diffuser l'information en proximité sur les quartiers (info lettres)

INDICATEURS :

- ↳ Nombre de détenteurs du pass seniors
- ↳ Impact des outils de communication sur les différents publics cibles

➔ A moyen / long terme

Procéder à la refonte du site internet de la Ville de Bordeaux dédié aux seniors
Procéder à la refonte du site internet de la plateforme autonomie seniors

INDICATEUR :

- ↳ Nombre de consultations des pages des sites internet

AXE STRATEGIQUE 3 :

DEVELOPPER UNE COMMUNICATION GLOBALE SUR L'ENSEMBLE DES PROBLEMATIQUES DE L'AVANCEE EN AGE

➤ A court terme

Poursuivre l'organisation d'une semaine bleue dédiée aux seniors afin de sensibiliser tous les publics au vieillissement et aux liens entre les générations

INDICATEUR :

↳ Nombre d'actions de communication

➤ A moyen / long terme

Réaliser en partenariat avec l'ISIC l'édition de guides pratiques (habitat, transport et mobilité, nutrition, aide aux aidants, etc....) afin de développer une information ciblée sur des thématiques qui préoccupent les seniors ou leur entourage.

INDICATEUR :

↳ Réalisation de guides pratiques

AXE STRATEGIQUE 4 :

AMELIORER L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION DE L'ENSEMBLE ACTEURS DU TERRITOIRE AFIN DE DEVELOPPER UNE SYNERGIE

➤ A court terme

Elaborer une méthodologie d'animation et de coordination des réseaux gérontologiques et d'animation locaux

INDICATEUR :

↳ Organisation d'un séminaire d'information et de formation à une méthodologie d'animation et de coordinations des réseaux gérontologiques

➤ A moyen / long terme

Organiser des réunions d'information et de coordination des réseaux gérontologiques et d'animations locaux

INDICATEURS :

↳ Nombre de réunions d'information et de coordination

↳ Nombre de partenaires participants

AXE STRATEGIQUE 5 :

PROMOUVOIR LES ECHANGES D'EXPERIENCES AVEC LES VILLES JUMEEES AVEC BORDEAUX ET LES VILLES MEMBRES DU RFVAA ET DU RMVAA

➤ A court terme

Développer les échanges d'expériences avec les villes membres du réseau francophone et mondial « Villes Amies des Aînés »

- ✓ Déplacement à Montréal du 17 au 21.02.2018,
- ✓ Organisation de la journée régionale du RFVAA le 15 juin 2018

INDICATEUR :

↪ Nombre d'échanges d'expériences

➤ A moyen / long terme

Contribuer au projet de coopération entre Bordeaux et Québec sur le thème du SMAF avec le soutien financier de la structure France QUEBEC en partenariat avec le ministère de la santé et des affaires sociales, département des relations intergouvernementales et de la coopération internationale

Soutenir le projet de recherche sur les liens médico-sociaux autour des aînés et de leurs familles en partenariat avec Suzanne Garon, référente internationale RVAA afin d'élaborer un projet de recherche liant Sherbrooke/Bordeaux/Québec.

INDICATEURS :

- ↪ Mise en œuvre du projet de coopération entre Bordeaux et Québec sur le thème du SMAF
- ↪ Elaboration du projet de recherche liant Sherbrooke/Bordeaux/Québec

Bordeaux Générations Seniors

CULTURE ET LOISIRS



AXE STRATEGIQUE 1 :

VALORISER LE RÔLE DES SENIORS : ACTEURS DE LA VIE CULTURELLE ET DES LOISIRS DANS LA VILLE



A court terme

Développer l'engagement des seniors dans la mise en œuvre du programme d'activités et de loisirs proposé au sein des établissements seniors de la Ville de Bordeaux et de son CCAS

INDICATEURS :

- ↪ Nombre d'ateliers participatifs
- ↪ Nombre de répondants aux questionnaires de satisfaction



A moyen / long terme

Mettre en place une démarche artistique participative en proposant chaque année la direction artistique d'Art Mature à un opérateur culturel local.

INDICATEURS :

- ↪ Mise en place d'un cahier des charges
- ↪ Nombre de séances artistiques organisées dans le cadre de la démarche

AXE STRATEGIQUE 2 :

FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE ET AUX LOISIRS DES SENIORS EMPECHES



A court terme

Poursuivre le développement d'une offre culturelle en proximité au sein des résidences autonomie et des EHPAD gérés par le CCAS de la Ville de Bordeaux (organisation de conférences et d'actions culturelles hors les murs)

INDICATEURS :

- ↪ Nombre de structures concernées
- ↪ Nombre de partenariats différents établis
- ↪ Nombre d'actions organisées
- ↪ Nombre de seniors participants



A moyen / long terme

Déployer l'action des bibliothèques de proximité (portage de livres à domicile...)

INDICATEURS :

- Organisation de la mise en œuvre d'un dépôt d'ouvrages au sein de lieux cibles de la Ville
- ↪ Nombre de structures concernées dont les Résidences Autonomie

- Organisation d'une action de portage de livres à domicile
- ↪ Nombre de partenaires associés
- ↪ Nombre de seniors concernés

AXE STRATEGIQUE 3 :

DEVELOPPER ET RENFORCER L'OFFRE CULTURELLE ET DE LOISIRS SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE



A court terme

Proposer des actions spécifiques dédiées aux seniors au sein de nouveaux lieux culturels ouverts en 2018 (Muséum d'Histoire Naturelle, Bibliothèque de Caudéran, Salle 20^e du Musée d'Aquitaine, Salle des Fêtes du Grand Parc)

Ex : bals décalés / Salle des Fêtes du Grand-Parc avec une tarification réduite pour les détenteurs du Pass Senior

INDICATEURS :

- ↪ Nombre de proposition d'avantages dans le cadre du Pass Senior
- ↪ Nombre d'actions organisées



A moyen / long terme

Recenser les richesses culturelles du territoire en identifiant et valorisant ce qui fait culture dans chaque quartier pour leurs habitants

Participation des seniors aux groupes de parole et visites de quartier organisés par l'association N'a qu'1 œil afin d'améliorer leur connaissance et leur appropriation de l'offre et ainsi proposer de nouvelles animations.

INDICATEURS :

- ↪ Nombre d'habitants impliqués dans la démarche, dont seniors
- ↪ Edition d'un ouvrage abécédaire par quartier

AXE STRATEGIQUE 4 :

ENCOURAGER LA PRATIQUE DE NOUVELLES ACTIVITES DE LOISIRS ET DE DETENTE



A court terme

Susciter la participation des Seniors à l'offre d'activités proposées par la Ville et ses partenaires sur le territoire

INDICATEURS :

- ↵ Nombre de séquences d'activités proposées
- ↵ Nombre de participants
- ↵ Nombre de partenaires associés

Organiser une journée « 100% Sport et Bien être » en partenariat avec les Maisons de quartier, l'ASEPT, la Carsat-Aquitaine, La maison de la nutrition, GE APA, Siel Bleu, Bordeaux cité tango, Naturôme et les 5 centres ressources bordelais.

INDICATEURS :

- ↵ Nombre de séquences d'activités proposées
- ↵ Nombre de participants
- ↵ Nombre de partenaires associés

Promouvoir la pratique sportive en proximité sur les quartiers par le renouvellement de l'opération « le sport prend ses quartiers » de mai à octobre

INDICATEURS :

- ↵ Nombre de séquences d'activités proposées
- ↵ Nombre de participants
- ↵ Nombre de partenaires associés



A moyen / long terme

Développer la participation au programme d'activités et de loisirs par la poursuite de l'offre découverte de stages proposée au sein des Ateliers

INDICATEURS :

- ↵ Nombre de séquences d'activités proposées
- ↵ Nombre de participants
- ↵ Nombre de partenaires associés

AXE STRATEGIQUE 5 :

DEVELOPPER LA MEDIATION CULTURELLE : CONSTRUCTION DU VIVRE ENSEMBLE



A court terme

Poursuivre l'organisation des mardis de la Musique

INDICATEURS :

- ↪ Nombre de séquences d'activités proposées
- ↪ Nombre de partenaires associés
- ↪ Nombre de seniors participants



A moyen / long terme

Expérimenter des formes innovantes de participation culturelle (établir une présentation interactive de la programmation culturelle par l'organisation de temps d'échanges notamment avec les seniors)

INDICATEURS :

- ↪ Mise en place d'un groupe de travail avec la Direction Générale des affaires culturelles
- ↪ Organisation d'actions spécifiques
- ↪ Nombre de participants

Bordeaux Générations Seniors

LIEN SOCIAL ET SOLIDARITE



AXE STRATEGIQUE 1 :

SOUTENIR LES AIDANTS NON PROFESSIONNELS



A court terme

Améliorer le repérage et l'accompagnement des aidants

- ✓ Mettre en place des actions de formation et de sensibilisation à destination **des professionnels intervenant à domicile** pour améliorer le repérage (grille) et la prise en charge des aidants (ESAD de la Maison de santé Protestante Bagatelle)
- ✓ Créer un outil pour aider les **professionnels primo-accueillants** à repérer les aidants et à les orienter vers le bon interlocuteur

INDICATEURS :

- ↔ Nombre de formations et nombre de participants
- ↔ Création d'un outil dédié aux professionnels primo-accueillants



A moyen /long terme

Poursuivre le repérage et l'accompagnement des aidants

- ✓ Expérimenter le dispositif du baromètre social, mis en place par l'Université de Sherbrooke au Québec, afin de permettre aux aidants de faire un bilan global de leur qualité de vie, de cartographier leur réseau social et d'élaborer un plan d'action personnalisé et interactif.

INDICATEUR :

- ↔ Mise en place de l'expérimentation du dispositif

Développer un accueil des aidants sur le tout le territoire

- ✓ Compléter l'offre d'accueil des aidants proposée par les 5 pôles ressources (EHPAD Grand Bon Pasteur (Caudéran), Henri Dunant (St-Augustin/Tauzin/Alphonse Dupeux), le Sablonat (Quartier Nansouty/St Genes), le Petit Trianon et Marie Durand (Quartier Chartrons/Grand Parc/Jardin Public) en proposant un accueil dédié aux aidants au sein des ateliers situés rive droite et rive gauche (Brach et Giono) et de la maison polyvalente Sarah Bernhardt (Bordeaux Maritime).

INDICATEURS :

- ↔ Mise en place d'un accueil de proximité à destination des aidants sur les 8 quartiers
- ↔ Nombre d'aidants accueillis par structure

Soutenir la formation à destination des aidants

- ✓ Promouvoir les actions de formation dispensées gratuitement à tous les aidants par 3 structures : les SPASAD (Service Polyvalent d'aide et de Soins à Domicile) La Vie à Domicile et AIDOMI et le centre de consultation mémoire des Fontaines de Monjous. Cette action est soutenue par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et l'association Française des Aidants.

INDICATEUR :

- ↔ Nombre de formations et de participants

AXE STRATEGIQUE 2 :

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES ÂGÉES



A court terme

Poursuivre les actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées

- ✓ Renforcer la veille sociale exercée par la Plateforme Autonomie Seniors en développant les actions suivantes :
 - des appels hebdomadaires auprès des personnes âgées repérées comme très isolées
 - des visites de convivialités organisées par le CCAS de Bordeaux en partenariat avec Unis-Cité (12 jeunes volontaires) et complétées par l'action des jeunes volontaires des centres ressources

INDICATEURS :

- ↔ Nombre de personnes inscrites sur le registre canicule
- ↔ Nombre de personnes repérées comme « isolées »
- ↔ Nombre d'appels hebdomadaires
- ↔ Nombre de visites à domicile

Favoriser l'intégration dans la cité des personnes âgées vivant en institution

- ✓ Mettre en œuvre en partenariat avec l'association « Vélo Sans Age » le projet « balade à vélo en triporteur » afin d'encourager les sorties dans le quartier de Caudéran des résidents de l'EHPAD La Clairière de Lussy accompagnés par des jeunes volontaires de l'association Unis Cité.
- ✓ Ouvrir les EHPAD sur l'extérieur

INDICATEURS :

- ↔ Nombre d'actions
- ↔ Nombre de participants



A moyen / long terme

Encourager le bien-vivre ensemble en poursuivant la lutte contre les discriminations liées à l'âge

- ✓ Déconstruire les préjugés portés sur les seniors et concourir au changement de regard des seniors
 - en promouvant la Quinzaine de l'égalité
 - en participant à la création d'un temps fort basé sur le concept de bibliothèque humaine (témoignage autour du vécu lié à la discrimination)
- ✓ Valoriser l'exposition photographique réalisée par la psychologue de l'EHPAD La Clairière de Lussy, primée par l'UNESCO

INDICATEUR:

- ↔ Nombre et type d'actions mises en œuvre

AXE STRATEGIQUE 3 :

RENFORCER LES LIENS INTERGENERATIONNELS



A court terme

Développer des activités intergénérationnelles au sein des 15 résidences autonomie, 11 clubs seniors et 2 EHPAD de la Ville de Bordeaux et de son CCAS

- ✓ Accueillir 16 jeunes volontaires au sein des résidences autonomie et clubs seniors, 4 volontaires au sein de l'EHPAD La Clairière de Lussy, et 4 volontaires au sein de l'EHPAD Maryse Bastié afin de proposer des activités créatrices de liens intergénérationnels

INDICATEUR :

- ↪ Nombre d'actions réalisées

Favoriser les rencontres intergénérationnelles auprès des bénéficiaires du portage des repas à domicile

- ✓ Mettre en place de visites de convivialité à destination des bénéficiaires du portage de repas proposé par la Ville de Bordeaux. En complément de l'action déjà menée par la Plateforme Autonomie Seniors envers les plus isolés, développer une action intergénérationnelle visant l'inclusion sociale à travers la sensibilisation aux nouvelles technologies (tablettes, ordinateurs ou smartphones) grâce à l'accueil de 6 jeunes volontaires en service civique

INDICATEURS :

- ↪ Mise en œuvre de l'action
- ↪ Taux de satisfaction



A moyen / long terme

Créer une structure intergénérationnelle sur le quartier Bordeaux Maritime (Ilot C13 Bassins à flots)

- ✓ Dans le cadre du Plan d'Aménagement et d'Équipement, la Ville de Bordeaux envisage la création d'une structure facilitant la mixité générationnelle et le lien social au sein du nouveau quartier des Bassins à Flot.

INDICATEUR :

- ↪ Réalisation de l'équipement

AXE STRATEGIQUE 4 :

AGIR POUR L'INCLUSION NUMERIQUE

➤ A court terme

Etablir un diagnostic des besoins des seniors en matière d'usage numérique

- ✓ Définir et prioriser les besoins des seniors concernant les usages numériques en faisant appel au cabinet O'Tempora

INDICATEUR :

- ↪ Réalisation du diagnostic

Faciliter l'accès au numérique des seniors par un accompagnement adapté

- ✓ Promouvoir auprès des seniors l'accompagnement proposé par l'espace SESAME, au cœur du quartier St-Michel, afin de les aider dans l'utilisation de l'outil numérique (1 médiateur, 8 postes informatiques avec accompagnement sur réservation ; 2 postes en accès libres pour des consultations courtes ; 2 emplacements en WI-FI pour bénéficier du HD avec son propre matériel)

INDICATEUR :

- ↪ Type d'actions de communication

Former les professionnels à l'accompagnement des seniors en difficulté dans l'usage du numérique

- ✓ Promouvoir l'accompagnement proposé depuis janvier 2018 par le Centre Ressource de la solidarité numérique à destination des professionnels, essentiellement des travailleurs sociaux qui accompagnent les publics en difficulté sur l'accès aux droits notamment.
Objectif : former les acteurs sociaux afin qu'ils soient eux-mêmes en mesure d'accompagner le public jusqu'à l'autonomisation dans les usages pour ceux qui le pourront

INDICATEUR :

- ↪ Nombre de professionnels formés

➤ A moyen / long terme

Améliorer la coordination des acteurs du numérique

- ✓ Réaliser un travail de cartographie des ressources (postes informatiques en libre accès) et des acteurs (médiateurs numériques)

INDICATEURS :

- ↪ Réalisation de l'outil
- ↪ Diffusion de l'information aux publics cibles

AXE STRATEGIQUE 5 :

CONFORTER LA PLACE DES SENIORS : ACTEURS DU LIEN SOCIAL

➤ A court/moyen/long terme

Développer les initiatives d'entraide et d'échanges locaux

- ✓ Le Système d'Echange Local mis en place par l'association Chantelude (Bordeaux Maritime) au sein de la résidence autonomie Chantecrit, appelé BLE (bourse locale d'échanges) tend à favoriser le partage et les liens entre générations. Il concourt à l'entraide de proximité en mettant en lien les offres de services/prêt de biens et les demandes.

INDICATEUR :

- ↪ Nombre de seniors inscrits

Bordeaux Generations Seniors

AUTONOMIE, SERVICES ET SOINS



AXE STRATEGIQUE 1 :

PROMOUVOIR DES ACTIONS DE PREVENTION AFIN D'ENCOURAGER LE BIEN VIEILLIR



A court terme

Développer des actions de prévention de proximité au sein des 15 résidences autonomie accessible aux seniors du quartier

- ✓ Mise en œuvre d'un programme de prévention de la perte d'autonomie afin de :
 - Favoriser l'activité physique (ateliers en partenariat avec le GE APA Santé),
 - Adopter une alimentation équilibrée (ateliers en partenariat avec la Maison de la nutrition, du diabète et des maladies cardio-vasculaires),
 - Préserver les acquis sensoriels par des actions de dépistage visuel (en partenariat avec le Pavillon de la mutualité) et des bilans de santé complets (en partenariat avec le Centre de Prévention Bien Vieillir Nouvelle-Aquitaine).

INDICATEURS :

↪ Nombre de seniors/type d'activités

Poursuivre les actions de la Plateforme Autonomie Seniors en matière de repérage et de prévention du risque de fragilité dans le cadre des PPS (Plans Personnalisés de Soins)

- ✓ Elaboration par la Coordination Territoriale d'Appui (CTA) de proposition d'actions en lien avec les ressources du territoire

INDICATEUR :

↪ Nombre de PPS réalisés

Soutenir les actions de prévention menées par les partenaires sur le territoire bordelais

- ✓ Actions de prévention des pôles ressources (ateliers divers notamment nutrition /Marie Durand)
- ✓ Actions des associations telles que Mana/Ecole des femmes et Hom'âge : ateliers de prévention (nutrition, activité physique adaptée, mémoire...) et bien-être (art-thérapie...) à destination des migrants âgés et médiation en santé

INDICATEURS :

↪ Nombre d'actions de prévention

↪ Nombre de participants

Développer des réponses locales adaptées dans le cadre d'un programme local coordonné des actions de prévention

- ✓ Formalisation d'un partenariat entre la Ville, son CCAS et l'inter-régimes (CARSAT Aquitaine, Sécurité Sociale des Indépendants et MSA Gironde) autour d'un programme local coordonné des actions de prévention

INDICATEURS :

↪ Elaboration d'un programme de prévention



A moyen / long terme

Coordonner les actions de prévention mises en œuvre sur l'ensemble des 8 quartiers

- ✓ Organisation de réunions par la Plateforme Autonomie Seniors entre les acteurs de la prévention du territoire (ARS, CHU, CARSAT, EHPAD, Pôles Ressources, Ville de Bordeaux et son CCAS) afin de faciliter le parcours de prévention des seniors et de mettre en place une coordination des actions de prévention dans chaque quartier

INDICATEURS :

- ↔ Nombre de réunions
- ↔ Thématiques abordées

Poursuivre et adapter les actions de prévention définies dans le cadre du programme local coordonné

- ✓ Pérennisation du partenariat entre la Ville, son CCAS et l'inter-régimes (CARSAT Aquitaine, Sécurité Sociale des Indépendants et MSA Gironde)
- ✓ Actualisation des actions soutenues en fonction des besoins repérés

INDICATEURS :

- ↔ Elaboration d'un programme de prévention triennal

AXE STRATEGIQUE 2 :

FACILITER LE MAINTIEN A DOMICILE DES SENIORS EN PERTE D'AUTONOMIE



A court terme

Poursuivre l'action de la Plateforme Autonomie Seniors initiée dans le cadre de l'expérimentation PAERPA autour de la gestion des situations complexes

La Plateforme Autonomie Seniors, qui regroupe le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique, la MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) et la CTA (Coordination Territoriale d'Appui), proposent un accompagnement renforcé des personnes âgées en situation complexe grâce à une équipe de coordinateurs à domicile dont les missions sont :

- ✓ L'évaluation globale et multidimensionnelle de la situation
- ✓ La mise en place de plan d'aides adapté et individualisé
- ✓ La coordination partenariale autour des situations individuelles
- ✓ Le suivi intensif/renforcé

INDICATEURS :

- ↗ Nombre d'appels reçus
- ↗ Nombre d'évaluations à domicile
- ↗ Nombre de réunions de concertation (autour des situations individuelles)



A moyen / long terme

Poursuivre la réflexion en vue de diversifier l'offre de portage de repas à domicile en gestion directe par la Ville de Bordeaux

- ✓ Mise en œuvre de la démarche de certification ISO 9001 du service du portage de repas à domicile
- ✓ Conception d'une offre alimentaire de proximité innovante, variée, adaptée et éco-responsable en s'appuyant sur le tissu artisanal local des métiers de bouche (gouvernance par une SCIC à rechercher/Partenariat public privé)

INDICATEURS :

- ↗ Mise en œuvre de la démarche de certification
- ↗ Mise en place d'un partenariat public privé pour la conception d'une offre alimentaire de proximité

Favoriser l'accessibilité aux aides techniques dans une logique de développement durable

- ✓ Action de la recyclothèque, portée par le GIHP, qui consiste à récupérer des aides techniques inutilisées, à les remettre en état si besoin et à les redistribuer aux personnes souffrant d'un handicap physique (du don à la location)

INDICATEUR :

- ↗ Nombre de bénéficiaires

AXE STRATEGIQUE 3 :

ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE VIE DES PERSONNES ÂGÉES EN INSTITUTION



A court terme

Contribuer au développement de la télémédecine en EHPAD afin de faciliter l'accès aux soins des seniors dépendants ou « empêchés »

- ✓ Expérimentation de la télémédecine pour les soins bucco-dentaires au sein de l'EHPAD La Clairière de Lussy grâce à une caméra intrabuccale : un bilan sera systématiquement réalisé à l'entrée en EHPAD avec préconisations afin d'améliorer la qualité de vie de la personne.

INDICATEUR :

↪ Nombre de téléconsultations

Favoriser le bien-être des personnes accueillies en EHPAD

- ✓ Création d'un espace Snoezelen au sein de l'EHPAD La Clairière de Lussy afin de faciliter les échanges avec les personnes souffrant de pathologies entravant la communication grâce à une stimulation sensorielle individualisée
- ✓ Mise en place d'activités aquatiques permettant la détente et un travail sur le schéma corporel au bénéfice des résidents de l'EHPAD Maryse Bastié

INDICATEUR :

↪ Nombre de bénéficiaires



A moyen / long terme

Valoriser le rôle des professionnels des établissements et les accompagner dans leur pratique

- ✓ Engager une réflexion autour de la création d'une commission éthique et d'une journée dédiée aux professionnels permettant les échanges de pratiques, la réflexion et l'accompagnement des professionnels des établissements.

INDICATEURS :

- ↪ Création d'une commission d'éthique
- ↪ Organisation d'une journée dédiée aux professionnels

AXE STRATEGIQUE 4 :

DEVELOPPER UNE SYNERGIE DES ACTEURS GERONTOLOGIQUES DANS LES 8 QUARTIERS DE LA VILLE



A court terme

Poursuivre les réunions thématiques organisées par la Plateforme Autonomie Seniors afin d'améliorer la connaissance des acteurs et des dispositifs

- ✓ Organisation de réunions thématiques tout au long de l'année par la Plateforme Autonomie Seniors afin de permettre une meilleure connaissance des dispositifs et des acteurs.

INDICATEURS :

- ↔ Nombre de réunions thématiques
- ↔ Thématiques abordées



A moyen / long terme

Améliorer la coordination des acteurs du réseau gérontologique

- ✓ Mise en place par quartier de réunions des acteurs du réseau gérontologique afin d'élaborer en commun des réponses adaptées aux problématiques rencontrées sur le territoire

INDICATEURS :

- ↔ Nombre de réunions
- ↔ Problématiques abordées

AXE STRATEGIQUE 5 :

PROMOUVOIR LES DISPOSITIFS DESTINES A AMELIORER LA PRISE EN CHARGE GLOBALE ET PLURIDISCIPLINAIRE DES SENIORS



A court terme

Expérimenter le SMAF (Système de Mesure de l'Autonomie Fonctionnelle), créé par l'Université de Sherbrooke au Québec, au sein de l'EHPAD/Résidence Service le Petit Trianon, et par d'autres établissements ou structures médico-sociales (AIDOMI, EHPAD Terre Nègre)

- ✓ Formation des professionnels à l'utilisation de l'outil d'évaluation et de son logiciel
- ✓ Utilisation dans le cadre d'une pratique au sein des établissements et structures parties prenantes de l'expérimentation

INDICATEURS :

- ↪ Mise en œuvre de l'expérimentation
- ↪ Bilan de l'expérimentation



A moyen / long terme

Déployer des outils permettant de faciliter le parcours de soins

- ✓ Mise en place par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine à l'horizon 2019-2020 de deux dispositifs :
 - un numéro régional unique à destination des professionnels afin d'éviter les ruptures dans les parcours de soin des personnes âgées
 - un répertoire opérationnel des ressources (ROR) pour les champs médico-social et social (le volet sanitaire existe déjà). C'est un service en ligne qui offre aux professionnels de santé l'accès à un répertoire complet, simple et fiable de l'offre de santé d'une région. Il est actualisé en permanence.

INDICATEUR :

- ↪ Mise en œuvre des outils



Bordeaux Générations Seniors

PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI



AXE STRATEGIQUE 1 :

FAVORISER L'EMPLOYABILITE DES SENIORS



A court terme

Mettre en place des forums dédiés à la thématique de l'emploi

✓ **Le Forum Emploi**

Partenariat développé entre l'association la Ronde des quartiers, Pôle emploi, la Ville de Bordeaux et les différents acteurs économiques du territoire bordelais.

✓ **Forum des acteurs associatifs de l'emploi**

Initié par la Maison de l'emploi en vue d'accompagner les seniors en recherche d'emploi et de bénévolat. La 4^{ième} édition aura lieu le 06 septembre 10h-19H au centre commercial du Lac.

INDICATEURS :

- ↔ Nombre de participants
- ↔ Nombre de partenaires



A moyen / long terme

Poursuivre la réflexion initiée dans le cadre du partenariat entre AG2R La Mondiale, AVISE et ATIS, et à laquelle La Maison de l'emploi a été associée, en vue de créer un cabinet de recrutement dédié aux seniors âgés de 50 ans et plus.

INDICATEUR :

- ↔ Création d'un cabinet de recrutement dédié aux seniors
- ↔ Nombre de seniors accompagnés

AXE STRATEGIQUE 2 :

SOUTENIR LES ACTIONS MENEES PAR LA MAISON DE L'EMPLOI EN VUE D'ACCOMPAGNER LES SENIORS VERS LE RETOUR A L'EMPLOI



A court terme

Encourager la participation des seniors aux actions menées par la Maison de l'emploi en vue de faciliter leur retour vers l'emploi

- ✓ Promouvoir l'information auprès des seniors sur le fait qu'un cyber espace existe au sein de la Maison de l'emploi afin de permettre l'utilisation et l'appropriation des outils numériques par les demandeurs d'emploi
- ✓ Programmer 3 Kfé pro seniors par an : rencontres entre employeurs et demandeurs d'emploi organisées par la Maison de l'Emploi en vue d'un accompagnement et de conseils sur candidature et posture professionnelle.

INDICATEURS :

- ↔ Nombre de Kfé pro
- ↔ Nombre de participants



A moyen / long terme

Engager une réflexion sur la problématique de l'employabilité des seniors afin de lever les freins existants

- ✓ Réaliser une enquête auprès des chefs d'entreprises afin de mieux identifier leurs attentes en termes d'embauche de seniors (quelle place pourriez-vous accorder à un senior, quelle plus-value cela apporterait pour votre entreprise...)
- ✓ Expérimenter des assises de l'emploi senior (format : tables rondes) réunissant un panel de seniors et un panel d'employeurs
→ Actions portées par la Maison de l'emploi

INDICATEURS :

- ↔ Bilan de l'enquête
- ↔ Nombre de chefs d'entreprise / Nombre de seniors présents à la journée d'échange

AXE STRATEGIQUE 3 : PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT BENEVOLE ET VOLONTAIRE



A court terme

Faciliter l'engagement bénévole et volontaire des seniors

- ✓ Engagement des seniors dans la vie associative bordelaise via la plateforme je participe.bordeaux.fr
- ✓ Implication des seniors dans les actions de médiation citoyenne (voir DDSU)

INDICATEURS :

- ↔ Nombre de seniors engagés dans le bénévolat inscrits sur le site de la plateforme (jeparticipe.fr) par thématique
- ↔ Nombre de seniors médiateurs citoyens



A moyen / long terme

Poursuivre et coordonner les actions destinées à développer l'engagement bénévole et le volontariat des seniors

- ✓ Ouverture de la Maison des associations en Centre-Ville en janvier 2019
- ✓ Annuaire des associations
- ✓ Déploiement et développement de l'animation des Lieux des Associations et des Bénévoles Bordelais

INDICATEURS :

- ↔ Nombre de seniors accueillis à la Maison des associations
- ↔ Réalisation d'un annuaire des associations
- ↔ Taux de fréquentation des LABB

AXE STRATEGIQUE 4 :

ENCOURAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE DES SENIORS



A court terme

Recueillir la parole des seniors dans les diverses instances participatives

- ✓ Les conseils de quartier
- ✓ Les réunions publiques et les commissions permanentes organisées par la cellule concertation
- ✓ Les conseils citoyens dont le but est de recueillir la parole des habitants et de travailler sur les projets inscrits au contrat de Ville métropolitain : 22 seniors su 85 conseillers citoyens (1/4)
- ✓ Les ateliers participatifs organisées au sein des résidences autonomie et clubs seniors afin de les faire participer à la co-construction du programme d'activités de prévention, de loisirs et de détente.
- ✓ Démarche Bordeaux 2050

INDICATEURS :

- ↔ Nombre d'instances participatives
- ↔ Représentation des seniors dans les instances citoyennes (%)



A moyen / long terme

Favoriser l'utilisation par les seniors de la plateforme consultative en ligne Participation.bordeaux.fr

- ✓ Lancement d'une plateforme consultative en ligne afin de recueillir la parole d'un plus grand nombre de bordelais.

INDICATEUR :

- ↔ Promotion de cet outil auprès des différents publics cibles

AXE STRATEGIQUE 5 :

DEVELOPPER L'UTILISATION DES OUTILS NUMERIQUES PAR LES SENIORS AFIN DE FACILITER LEUR ACCES AUX DROITS



A court terme

Accompagner les seniors dans l'usage des outils numériques

- ✓ Accès libre aux espaces informatiques au sein des résidences autonomies
- ✓ Emmaüs connect
- ✓ Coffre-fort numérique

INDICATEUR :

- ↔ Nombre d'actions



A moyen / long terme

Poursuivre les actions visant à favoriser l'inclusion des seniors dans l'usage du numérique

- ✓ Mise en place par l'atelier graphite d'un accueil « écrivain public numérique » afin d'accompagner les seniors dans l'usage du numérique et leur faciliter l'accès à leurs droits dématérialisés.
- ✓ **Partenaires** : Ville de Bordeaux et son CCAS, Conseil départemental de la Gironde, etc....
- ✓ CCAS numérique

INDICATEURS :

- ↔ Nombre de seniors accompagnés
- ↔ Typologie des demandes

SILVER ECONOMIE

Le numérique au service des seniors



AXE STRATÉGIQUE 1 :

PERMETTRE ET ENCOURAGER LES INNOVATIONS DESTINÉES A ACCOMPAGNER L'AVANCÉE EN ÂGE



A court terme

Expérimenter le concept de Maison augmentée « LINCSE - Laboratoire d'Innovation et de Coopération Silver Economie »

Ouverture en juillet 2018 du LINCSE situé 60, rue du Vélodrome, et mis à disposition de CALYXIS (Centre de ressource et d'expertise dédiée à la prévention des risques à la personne) par le CCAS pour la conception et l'exploitation d'une maison augmentée avec pour ambition de :

- ✓ Promouvoir la formation sur la prévention du vieillissement et des risques domestiques
- ✓ Elaborer des solutions innovantes à travers un lieu d'échanges
- ✓ Créer un lieu d'accueil et de synergies pour les start-up proposant des solutions de maintien à domicile, avec un show-room

INDICATEUR :

↪ Lancement de l'expérimentation



A moyen/ long terme

Développer le concept de la maison augmentée « LINCSE »

Tester et prototyper des technologies au sein du « LINCSE » et des solutions innovantes dans le domaine de la Silver économie.

INDICATEURS :

- ↪ Nombre de formations effectuées
- ↪ Nombre de start-up accueillies
- ↪ Nombre de prototypes testés

AXE STRATÉGIQUE 2 :

PARTICIPER A L'EMERGENCE DE NOUVEAUX METIERS DANS LE DOMAINE DE LA SILVER ECONOMIE PAR LA FORMATION



A court terme

Promouvoir auprès des professionnels les actions de formation sur les thématiques des marchés de la Silver économie, l'économie du vieillissement et les offres de services dans la Silver économie

Mise en place par le CNISAM (Centre National d'Innovation Santé, Autonomie et Métiers) de parcours de formation relatif à la Silver Economie.

INDICATEUR :

↪ Mise en place d'un parcours de formation dédié à la Silver Economie



A moyen/long terme

Soutenir le déploiement de l'offre de parcours de formation dans le domaine de la Silver économie

INDICATEUR :

↪ Nombre de bénéficiaires du parcours de formation dédié à la Silver Economie

AXE STRATÉGIQUE 3 :

ENCOURAGER LA CREATION D'ENTREPRISES DEDIEES A LA SILVER ECONOMIE



A court, moyen et long terme

Poursuivre l'accueil d'entreprises de la Silver Economy dans le réseau des pépinières d'entreprises

INDICATEUR :

↪ Nombre d'entreprises accueillies

AXE STRATÉGIQUE 4 :

IMPULSER UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE EN FÉDÉRANT LES ACTEURS DE LA SILVER ÉCONOMIE



A court terme

Accueillir à Bordeaux, la 3^{ème} édition du congrès international de la Silver Economy « Longevity by SAPS » les 15 et 16 mai 2018

Un évènement innovant et référent qui agit en accélérateur de rencontres au service des acteurs de la Silver Economy association les enjeux de territoires, les politiques nationales et les échanges internationaux.

Organiser la 4^{ème} édition du colloque européen sur le thème de la Silver Economy afin de :

- ✓ Valoriser les savoir-faire des entreprises du territoire bordelais ;
- ✓ Mettre en relief les potentiels de développement d'un « écosystème Silver économie » ;
- ✓ Amplifier la dimension internationale de l'évènement

En 2018, le fil rouge de cette rencontre portera sur les trajectoires de vie(s). Il s'agira notamment d'esquisser des pistes de réflexions afin de favoriser « les mobilités ».

INDICATEURS :

↪ Organisation de la 3^{ème} édition du congrès international et nombre de participants

↪ Organisation de la 4^{ème} édition du colloque européen et nombre de participants



A moyen/long terme

Encourager le déploiement ou l'expérimentation des solutions proposées au cours des colloques européens consacrés à la Silver Economy

INDICATEUR :

↪ Type d'actions mises en œuvre

AXE STRATÉGIQUE 5 :

ENCOURAGER LA SILVER ÉCONOMIE AFIN D'ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE SANTE



A court terme

Accompagner les entreprises sur le marché de la e-santé et encourager l'émergence de projets innovants en développant des solutions TIC au service du parcours de soin des patients atteints de pathologies et de leur autonomie

Le cluster E-Santé porté par l'Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine fédère aujourd'hui près de soixante-dix adhérents aux compétences complémentaires (industriels, universitaires, experts, laboratoires et représentants des professionnels de la santé).

INDICATEUR :

↳ Nombre d'adhérents au cluster E-Santé



A moyen/long terme

Développer l'écosystème santé-recherche-innovation en créant dans le cadre de l'OIM (Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Inno Campus) un pôle d'excellence santé.

INDICATEUR :

↳ Création du pôle d'excellence santé



Bordeaux Générations Seniors

**BORDEAUX
QUALITE DE VILLE**



Bordeaux Générations Seniors

BÂTIMENTS ET ESPACES PUBLICS



AXE STRATEGIQUE 1 :

INTEGRER LA DIMENSION DU VIEILLISSEMENT DANS LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DE LA VILLE



A court terme

Poursuivre une méthodologie d'étude en direction des seniors dans le cadre du comité d'experts PACTOTEC

- ✓ Quelle est l'offre existante en direction des seniors sur le quartier Euratlantique avec un focus sur le secteur St Jean de Belcier ?

INDICATEUR :

↪ Réalisation d'une étude par l'AURBA sur le quartier Euratlantique



A moyen /long terme

Adapter les documents d'urbanisme et les documents réglementaires à l'évolution des enjeux du vieillissement (les prochaines modifications du PLU 2019/2020)

INDICATEUR :

↪ Intégration de la dimension du vieillissement dans le PLU 2019/2020

Intégrer dans le cahier des charges des appels d'offres métropolitains la dimension du vieillissement

INDICATEUR :

↪ Réalisation de l'action

AXE STRATEGIQUE 2 :

FAVORISER L'ACCES POUR TOUS AUX BÂTIMENTS PUBLICS



A court/moyen/ long terme → jusqu'en 2026

Poursuivre la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée de Bordeaux - Ad'AP- (Délibération du Conseil Municipal en date du 10.07.2017)

- ✓ Mise en place en Janvier 2018 d'un comité de suivi
- ✓ Réalisation en Octobre 2018 d'un bilan à mi-parcours

INDICATEURS :

↪ Nombre d'établissement à mettre aux normes : 362 dont 270 ERP et 92 installations ouvertes

↪ Nombre d'établissement mis aux normes : 51

AXE STRATEGIQUE 3 :

FACILITER L'ACCESSIBILITE AUX ESPACES PUBLICS EN CREATANT DES PARCOURS SECURISES ET ADAPTES

➤ A court / moyen / long terme

Réaliser un programme pluriannuel d'aménagement des espaces publics afin de faciliter le parcours en Ville des Seniors (Plan local de mise en Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public approuvé par délibération du Conseil Métropolitain en avril 2018).

- ✓ Mise en œuvre de la stratégie pour la qualité des espaces publics :
 - Libérer l'espace public (fiche action N°10)
 - Favoriser le maillage des circulations pédestres (fiche action N°17)
 - Ponctuer l'espace public de lieux de pause (fiche action N°18)

INDICATEURS :

- ↪ Suivi annuel du nombre de mobiliers, panneaux, carrefours à feux.
- ↪ Réalisation d'un document filaire à l'échelle de l'agglomération répertoriant par secteurs les trajets souhaités de continuité piétonne
- ↪ Nombre de lieux de pause réalisés par an

AXE STRATEGIQUE 4 :

AMENAGER DES ESPACES VERTS DESTINES A FAVORISER LES LIENS ENTRE GENERATIONS

➤ A court terme

Encourager le développement de différents types des jardins collectifs dans les quartiers (jardins partagés, jardins familiaux, jardins intergénérationnels et jardins pédagogiques)

INDICATEUR :

- ↪ Réalisation de 3 jardins collectifs par an

➤ A moyen / long terme

Favoriser la participation des seniors au développement de la permaculture et du recyclage des matières organiques

- ✓ Associer les seniors du quartier Bordeaux Sud et Bordeaux Centre au projet de jardin en trou de serrure (Place Dormoy et esplanade Mériadeck)

INDICATEUR :

- ↪ Nombre d'actions participatives

Initier un projet de partage intergénérationnel de jardins permettant la mise en relation entre les personnes âgées disposant d'un jardin et de voisins à la recherche d'un espace pour jardiner

INDICATEURS :

- ↪ Mise en œuvre de l'action
- ↪ Nombre de bénéficiaires de l'action

AXE STRATEGIQUE 5 :

ASSOCIER LES SENIORS A LA DEFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE CULTURE COMMUNE DE L'ESPACE PUBLIC



A court/ moyen /long terme

Engager une réflexion visant à associer le public senior à la définition d'un projet urbain adapté à tous les âges.

- ✓ Faire participer les seniors aux forums → communication via le pass l'info

INDICATEUR :

↪ Nombre de seniors participants

**HABITAT ADAPTÉ
ET
DOMOTIQUE**



AXE STRATEGIQUE 1 : DEVELOPPER UN HABITAT FAVORABLE A DOMICILE ET EN INSTITUTION



A court terme

Poursuivre le programme de réhabilitation des résidences autonomie gérées par le CCAS de la Ville de Bordeaux et leur modernisation (équipement en wi-fi)

Elaborer le programme de réhabilitation de la résidence autonomie Alsace Lorraine et le programme de réhabilitation de la résidence autonomie Lumineuse en partenariat avec Logévie

INDICATEUR :

↪ Définition par Logévie des programmes de réhabilitation des résidences autonomie Alsace Lorraine et Lumineuse



A moyen / long terme

Mettre en œuvre le programme de réhabilitation de la résidence autonomie Alsace Lorraine

Réaliser le transfert de la résidence autonomie Lumineuse sur le quartier Ginko

Effectuer le transfert de l'EHPAD Henri Dunant sur le quartier de la Bastide

INDICATEURS :

↪ Réalisation du programme de réhabilitation des résidences autonomie Alsace Lorraine et Lumineuse

↪ Nombre d'appartement créés

AXE STRATEGIQUE 2 : PROMOUVOIR DES OUTILS TECHNIQUES ET FINANCIERS EN VUE D'ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DES LOGEMENTS AU VIEILLISSEMENT



A court terme

Soutenir l'adaptation des logements au vieillissement de la population par l'octroi d'aides financières

- ✓ Action portée par Bordeaux Métropole et consistant dans le repérage, le conseil technique à domicile, l'accompagnement individuel au montage de dossiers et dans l'octroi de subventions aux propriétaires (sous conditions de ressources) pour l'adaptation de leurs logements.

Le prestataire In Cité, en charge de cet accompagnement de proximité, joue le rôle de guichet unique, pour les deux dispositifs mobilisés sur la ville de Bordeaux :

- Le Programme d'Intérêt Général « PIG »
- L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat « OPAH »

INDICATEUR :

↪ Nombre de bénéficiaires



A moyen / long terme

Déployer la plateforme en ligne Adalogis à Bordeaux et en Gironde

- ✓ Partenariat renforcé entre Bordeaux Métropole, Soliha, Conseil Départemental de la Gironde et les Bailleurs sociaux afin de mettre en relation l'offre et la demande et ainsi faciliter l'accès à des logements adaptés pour les seniors fragilisés

INDICATEUR :

↪ Mise en place de la plateforme Adalogis

AXE STRATEGIQUE 3 : ENCOURAGER L'HABITAT ALTERNATIF

➔ A court terme

Soutenir les initiatives intergénérationnelles

- ✓ Résidences sociales intergénérationnelles (Mechti, Concert'ô, orphée) : seniors + jeunes adultes ou familles
→ Bailleurs sociaux
- ✓ En logement diffus :
 - Toit + Moi / seniors + étudiants étrangers
 - Association Vivre avec, 1,2 Toit, Ensemble 2 générations seniors + étudiants
→ CNAV, associations

INDICATEUR :

↪ Nombre d'initiatives intergénérationnelles

➔ A moyen / long terme

Poursuivre la création de logements intergénérationnels

- ✓ Aménager des logements réservés à des jeunes étudiants ou des apprentis dans les programmes de réhabilitation en résidences autonomie gérées par le CCAS de la Ville de Bordeaux (Programme de réhabilitation de la résidence autonomie lumineuse, Programme de réhabilitation de la résidence autonomie Alsace Lorraine)

Promouvoir les colocations entre seniors et l'habitat partagé

- ✓ H'Nord sur le quartier des chartrons

INDICATEURS :

↪ Nombre de logements pour étudiants au sein des RA/actions seniors étudiants mises en place
↪ Nombre de seniors engagés dans le projet H'Nord

AXE STRATEGIQUE 4 : DEVELOPPER UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTES AUX PERSONNES AGEES VULNERABLES

➔ A court terme

Poursuivre l'accompagnement spécifique des personnes âgées en situation de grande précarité

- ✓ Accueil, accompagnement et suivi de personnes âgées en grande précarité sociale au sein des résidences autonomie gérées par le CCAS de la Ville de Bordeaux

INDICATEUR :

↪ Nombre de personnes en grande précarité suivies au sein des résidences autonomie

➔ A moyen / long terme

Mettre en place un dispositif de Maison relais au sein de la résidence autonomie Notre Temps

- ✓ Aménagement de 5 appartements au sein de la Résidence Autonomie Notre Temps afin d'accompagner des personnes âgées en situation de vulnérabilité.

INDICATEUR :

↪ Impact du dispositif

AXE STRATEGIQUE 5 :

HABITER LE GRAND AGE : ACCOMPAGNER LA RECHERCHE SUR LA DIVERSIFICATION DES FORMES D'HABITAT ADAPTE AU VIEILLISSEMENT



A court terme

Expérimenter le concept de Maison augmentée « LINCSE - Laboratoire d'Innovation et de Coopération Silver Economie »

Ouverture en juillet 2018 du LINCSE situé 60, rue du Vélodrome, et mis à disposition de CALYXIS (Centre de ressource et d'expertise dédiée à la prévention des risques à la personne) par le CCAS pour la conception et l'exploitation d'une maison augmentée.

Mise en œuvre du programme de recherche sur la diversification des formes d'habitat adapté aux seniors : Projet H+V piloté par le PAVE (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de paysage) et l'Université de Bordeaux dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Nouvelle-Aquitaine

INDICATEURS :

- ↪ Mise en place du concept de Maison augmentée
- ↪ Nombre d'études de cas et d'analyses d'expériences mises en œuvre dans le cadre du programme de recherche



A moyen / long terme

Elaborer des solutions innovantes dans le domaine de l'habitat

Produire la synthèse des travaux de recherche et élaborer des perspectives (fin 2019)

- ✓ Bordeaux Métropole, laboratoire PAVE, Centre Emile Durkheim, le Forum Urbain
- ✓ Partenaires : Région, Département, Logévie, Leroy Merlin, AG2R la mondiale, Pôle CREADHd

INDICATEUR :

- ↪ Nombre de solutions innovantes

Bordeaux Générations Seniors

TRANSPORT ET MOBILITÉ



AXE STRATEGIQUE 1 : FACILITER LES DEPLACEMENTS DOUX EN VILLE

➤ A court terme

Développer le potentiel des modes doux de déplacement sur le territoire métropolitain

Inauguration en février 2018 de la Maison Métropolitaine des Mobilités Alternatives (MAMMA). Il s'agit de poursuivre le maillage du territoire en développant ces structures :

- en gestion directe par Bordeaux-Métropole une Maison Métropolitaine des Mobilités qui pilote du prêt de vélo métropolitain et l'animation du réseau en tant que centre de ressources (MAMMA, située 69 cours Pasteur),
- en gestion déléguée à des associations (une maison itinérante située rive droite intervenant sur 5 sites : Bassens, Lormont, Cenon, Espace culturel Simone Signoret, gérée par l'association Vélo-Cité, une à Bègles gérée par l'association Cycles et Manivelles, et une à Pessac gérée par l'association Etu'Récup).

Il est également envisagé de créer une MAMMA à Mérignac qui serait gérée par l'association Léon Vélo

Incitation à la pratique du vélo par les seniors par la mise à disposition gratuite de vélos tricycles leur permettant de reprendre l'usage du vélo

INDICATEURS :

- ↪ Part modale du vélo dans les déplacements métropolitains
- ↪ Nombre de kilomètres cyclables par type d'aménagement
- ↪ Nombre d'équipements spécifiques (arceaux vélo)

➤ A moyen / long terme

Poursuivre l'aménagement des itinéraires cyclables afin de sécuriser les parcours

- ✓ Aménagements réalisés lors des travaux de voirie courant.
- ✓ Les actions, pour les années 2018, 2019 et 2020, sont inscrites dans les contrats de CODEV 4.

INDICATEUR :

- ↪ Comptage des passages de vélos sur des axes stratégiques

AXE STRATEGIQUE 2 : DEVELOPPER LES BONNES PRATIQUES DE MOBILITE EN VILLE

➤ A court terme

Diffuser l'information et la communication sur l'offre des mobilités douces et collectives

- ✓ Organiser des temps de rencontre avec les conseillers mobilité de Bordeaux Métropole et les résidents des Résidences Autonomies ainsi qu'avec les résidents des EHPAD afin de les informer en proximité et les accompagner dans leurs parcours de mobilité

INDICATEUR :

- ↪ Enquête de satisfaction auprès des usagers

➤ A moyen / long terme

Multiplier le système d'information multimodal en temps réel

INDICATEUR :

- ↪ Nombre d'arrêts de bus équipés

AXE STRATEGIQUE 3 :

FEDERER ET ENCOURAGER LES INITIATIVES DES ACTEURS DU TERRITOIRE OEUVRANT POUR LA MOBILITE DES SENIORS



A court terme

Poursuivre et développer des actions afin de favoriser la mobilité des seniors

- ✓ Plateforme expérimentale Wimoov
- ✓ Association Vélo-cité, action : remise en selle

INDICATEURS :

- ↵ Nombre de seniors accompagnés
- ↵ Nombre d'ateliers proposés



A moyen / long terme

S'appuyer sur des partenaires associatifs pour initier des projets innovants pour la mobilité des seniors

- ✓ Association AGIR ABCD (Association Générale des Intervenants Retraités (*Actions de Bénévoles pour la Coopération et le Développement*), action : CAR (Conduire l'Automobile du Retraité) 33
- ✓ Association « Vélo Sans Age » (développer le projet « balade à vélo en triporteur » afin de favoriser la mobilité des seniors).

INDICATEUR :

- ↵ Nombre de projets innovants en faveur de la mobilité

AXE STRATEGIQUE 4 :

ACCOMPAGNER LA MOBILITE DES SENIORS LES PLUS FRAGILES



A court terme

Soutenir des initiatives destinées à faire participer les seniors en perte d'autonomie à la vie de la Cité

- ✓ La Mobil 'Aînés (Association Prendre Soins du Lien)
- ✓ Dispositif Culture Hors Limites

INDICATEURS :

- ↵ Nombre de participants
- ↵ Nombre de bénéficiaires



A moyen / long terme

Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite

- ✓ Actions des Ambassadeurs PMR (Personne à Mobilité Réduite) bénévoles des APF (Associations des Paralysés de France), Espace 33 formés par le porteur de projet Kéolis afin d'aider et faire découvrir le réseau TBM aux PMR et aux non/mal voyants
- ✓ Accompagnement par des « assistants de mobilité » sur des trajets occasionnels via le réseau TBM

Une réflexion sera engagée afin d'étudier la possibilité de faire bénéficier les EHPAD de ce dispositif.

INDICATEURS :

- ↵ Nombre d'accompagnements effectués
- ↵ Nombre de bénéficiaires

AXE STRATEGIQUE 5 :

AGIR POUR LEVER LES FREINS FINANCIERS A LA MOBILITE



A court terme

Promouvoir le développement de dispositifs d'aides financières à la mobilité des personnes âgées

- ✓ Conforter le dispositif *Sortir Plus* (AGIRC ARRCO) dont l'un des objectifs est de développer l'accès à ce service pour les personnes dont le besoin a été identifié dans le cadre de la mise en place de plan d'aide personnalisée.

INDICATEUR :

↳ Nombre de bénéficiaires



A moyen / long terme

Concevoir un système tarifaire global, simple et équitable

- ✓ Actuellement, la gamme tarifaire TBM, permet avec le Pass Seniors pour les + 60 ans, de bénéficier d'une tarification plus attractive que la gamme tout public. De plus la tarification dite sociale permet quant à elle de bénéficier d'avantages tarifaires en fonction de différents critères (statuts, ressources...).

Des réflexions sont aujourd'hui en cours afin de simplifier et de favoriser l'accès au transport pour les personnes en difficultés financières ou ayant de faibles ressources (tarification solidaire, pass senior +75 ans...).

INDICATEUR :

↳ Nombre de Pass Seniors délivrés



LES ACTEURS DE LA DYNAMIQUE « BORDEAUX GENERATION SENIORS »

Les seniors bordelais, la société civile, les élus et les services de la Ville de Bordeaux et de la Métropole et l'ensemble des partenaires du territoire :

AG2R la Mondiale, Atelier Graphite, Association du Lien Interculturel et Social (ALIFS)/Hom'Âge, Association Prendre Soins du Lien (APLS), ATIS, AVISE, ARS Nouvelle Aquitaine, AIDOMI, AQUITANIS, ASEPT, A'URBA, Association des Paralysés de France (APF), Centre de prévention AGIRC-ARRCO Nouvelle Aquitaine, AGIR ABCD, Bordeaux Métropole Aménagement, Cabinet ID-ES, Cabinet O'Tempora, CARSAT AQUITAINE, Calyxis, Cilogis, CHU de Bordeaux, Conseil Départemental de la Gironde, CNISAM, CNSA, Cultures Hors Limites, Domofrance, Association Bordeaux Cité Tango, Association Ensemble2Génération, Association Espace 33, Association Française des Aidants, Association de La Ronde des quartiers, Association Vivre Avec, Association Vélo Cité, EHPAD Henri Dunant, EHPAD Grand Bon Pasteur, EHPAD Terre Nègre, EHPAD le Sablonat, EHPAD Petit Trianon, EHPAD Villa Pia, EHPAD Petites Sœurs des Pauvres, EHPAD Marie Durand, EHPAD La Clairière de Lussy, EHPAD Maryse Bastié, Emmaüs Connect, les Fontaines de Monjous, GE APA Santé Nutrition, GIHP (Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques), Association 1,2,Toits, Association Chantelude/Interlude, Hom'ÂGE, ISIC, ISPED, Keolis, Laboratoire PAVE, Logévie, Maison de Santé Protestante de Bagatelle, Maison de l'emploi, Maisons de quartier, Maison polyvalente Sarah Bernhardt, MANA/Ecole des Femmes, Maison de la nutrition, Pavillon de la mutualité, Naturôme, Pôle CREADhd, Région Nouvelle Aquitaine, Soliha, Siel Bleu, TBM, URPS, Unis-Cité, Wimoov.



D-2018/257**Actualisation des tarifs de la restauration seniors. Décision. Autorisation.**

Monsieur Nicolas BRUGERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux et son CCAS accompagnent le parcours de vie des seniors bordelais en proposant une offre diversifiée de services et en promouvant une dynamique municipale et partenariale appelée « Bordeaux Générations Seniors » afin de conforter leur place dans la ville et favoriser le bien-vivre ensemble.

L'offre de restauration municipale s'inscrit dans cette politique en faveur des seniors. Elle concerne quotidiennement 1 000 personnes en moyenne chaque jour et se déploie dans deux directions :

- Le portage de repas destiné aux personnes en perte d'autonomie, qui constitue un élément fort du dispositif d'accompagnement au maintien à domicile au vu notamment des missions de veille sociale réalisée par les livreurs auprès de bénéficiaires âgés en moyenne de 86 ans,
- Les restaurants des 14 résidences autonomie et des 11 clubs seniors qui ont pour objectif de favoriser la vie sociale.

Afin de permettre au plus grand nombre de seniors d'accéder à cette offre de restauration, la Ville de Bordeaux a mis en place une tarification modulée en fonction des ressources des usagers. La dernière mise à jour de cette tarification sociale a été approuvée par le conseil municipal du 25 janvier 2010 avec une prise d'effet au 1^{er} février 2010.

Il convient de procéder à l'actualisation des tarifs en appliquant une augmentation de 2,5% pouvant fluctuer du fait des arrondis. La moyenne totale d'augmentation s'élève donc 2,67%, comme il suit :

Tranche	Quotient familial		Résidences autonomie & Clubs Seniors	
	De	A	Tarif actuel	Nouveau Tarif
1	≤	625,00€	2,30€	2,35€
2	625,01€	870,00€	3,11€	3,20€
3	870,01€	1 195,00€	3,83€	3,95€
4	1 195,01€	1 425,00€	4,69€	4,80€
5	≥	1 425,01€	5,15€	5,30€
(*) Invité			6,43€	6,60€

(*) Le tarif invité est applicable aux seniors domiciliés hors Bordeaux et à toute autre personne non retraitée invitée par un senior usager des restaurants de la ville.

Tranche	Quotient familial		PORTAGE DE REPAS – TARIF SEUL			
	De	A	Tarif actuel Repas + Livraison	Nouveau Tarif		TOTAL
			Repas	Livraison		
1	≤	625,00€	4,25€	2,35€	2,00€	4,35€
2	625,01€	870,00€	5,06€	3,20€	2,00€	5,20€
3	870,01€	1 195,00€	5,78€	3,95€	2,00€	5,95€
4	1 195,01€	1 425,00€	6,64€	4,80€	2,00€	6,80€

5	≥	1 425,01€	7,10€	5,30€	2,00€	7,30€
---	---	-----------	-------	-------	-------	--------------

PORTAGE DE REPAS – TARIF COUPLE						
Tranche	Quotient familial		Tarif actuel	Nouveau Tarif		
	De	A	Repas + Livraison	Repas	Livraison	TOTAL
1	≤	1 250,00€	2,00€	4,70€	2,00€	6,70€
2	1 250,01€	1 740,00€	2,00€	6,40€	2,00€	8,40€
3	1 740,01€	2 390,00€	2,00€	7,90€	2,00€	9,90€
4	2 390,01€	2 850,00€	2,00€	9,60€	2,00€	11,60€
5	≥	2 850,01€	2,00€	10,60€	2,00€	12,60€

Les recettes sont prévues au budget, Chapitre 70, Fonction 61, Compte 70688.

En conséquence, je vous demande Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser :

- Monsieur le Maire à mettre en œuvre la nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2018,
- La trésorerie à procéder à l'encaissement des sommes dues selon la nouvelle tarification présentée ci-dessus.

ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

M. le MAIRE

Monsieur BRUGÈRE, toujours vous.

M. BRUGÈRE

Depuis 2010, les tarifs de la restauration seniors n'avaient pas bougé. L'offre de restauration à Bordeaux en faveur des seniors concerne à peu près 1 000 personnes : 550 à domicile et 450 ou 500 dans les clubs seniors. L'augmentation va être modérée : de 5 centimes pour les personnes qui sont avec des revenus faibles, avec un repas qui sera à 2,35 euros et 5,30 euros pour les personnes qui ont des revenus les plus élevés. Encore une fois, cette tarification n'avait pas bougé depuis 2010. On a eu d'augmentation modérée aujourd'hui pour la tarification des repas de la Ville de Bordeaux.

M. le MAIRE

Madame BOUILHET.

MME BOUILHET

Monsieur le Maire, Chers Collègues, nous trouvons ces augmentations particulièrement exagérées au regard des personnes concernées. Prenons deux exemples. Pour un repas pris au restaurant des seniors, cela représente une augmentation de tarif de 12 centimes par repas, soit 24 centimes par jour. Au total, 7 euros et 20 centimes par mois pour une personne dont le quotient familial est compris entre 870 euros et 1 195 euros.

Pour chaque portage de repas à domicile, celui-ci augmente de 17 centimes par repas, soit 34 centimes par jour. Un total de 10 euros et 20 centimes par mois pour une personne dont le quotient familial est compris entre 625 euros et 870 euros.

L'augmentation que vous allez voter s'ajoute à la baisse des APL décidée par le Gouvernement. Aussi, nous voterons contre cette délibération.

M. le MAIRE

Merci. Pas d'indications supplémentaires ? Se nourrir pour 2,35 euros, c'est un peu difficile quand on se débrouille par soi-même.

Vote contre du Rassemblement National. Pas d'autres votes hostiles, ni d'abstentions ?

Nous passons à la délibération suivante.

MME GIVERNAUD

Délégation de Monsieur Jean-Louis DAVID. Délibération 261 : « Dénomination de voies et d'espaces publics. »

D-2018/258

**Convention de partenariat relative au Programme Local
Coordonné des actions de prévention sur le territoire
bordelais**

**entre la Ville de Bordeaux, son CCAS, la CARSAT, la
Sécurité Sociale des Indépendants et la MSA**

Monsieur Nicolas BRUGERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux adhérente du Réseau francophone « Ville Amie des Aînés » et son CCAS poursuivent une dynamique territoriale et partenariale appelée « Bordeaux Générations Seniors » afin de conforter la place des 48 000 seniors bordelais dans la vie de la cité, et favoriser le bien vivre ensemble.

Dans cette perspective, ils souhaitent s'engager avec la CARSAT, la Sécurité Sociale des Indépendants et la MSA, dans une convention de partenariat cadre afin de conjuguer leurs actions sur le territoire en vue de la mise en œuvre d'une politique globale et coordonnée de la promotion de la santé et du bien vieillir.

Ce programme local coordonné des actions de prévention de la perte d'autonomie a pour ambition de :

- consolider la mission de développement social de la Ville de Bordeaux et de son CCAS sur les enjeux de la prévention du vieillissement par la reconnaissance d'un projet territorial dans une contractualisation pluri-annuelle
- conforter le partenariat CARSAT/MSA Gironde/ Agence de sécurité sociale pour les indépendants d'Aquitaine, la Ville de Bordeaux et son CCAS sur les enjeux de la prévention en l'élargissant à d'autres institutions et acteurs
- promouvoir ce partenariat auprès des populations retraitées et des acteurs du territoire.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer les conventions de partenariat et les avenants afférents à ce programme
- à encaisser la participation financière de la CARSAT, la Sécurité Sociale des Indépendants et la MSA correspondant à un montant de 7 966 € (hors subvention afférente aux Résidences Autonomie)
- à émettre le titre de recettes afférent sur la sous fonction 61 au compte 7478. Ce montant sera réaffecté en crédits sur le budget de la Direction Générations Seniors et Autonomie.

ADOpte A L'UNANIMITE



Programme local coordonné : Prévention de la perte d'autonomie, Territoires, et Solidarités entre les âges

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre,

La Caisse d'Assurance de Retraite et de la Santé au Travail Aquitaine - CARSAT, établissement administratif privé ayant une mission de service public, représentée par M. Bruno PONCET, Directeur par intérim, dont le siège est situé 80 avenue de la Jallère - 33053 Bordeaux,

L'agence de Sécurité Sociale pour les Indépendants d'Aquitaine, représentée par M. Jean-Yves AUFFRET, Directeur, dont le siège est situé 1 Rue Prévost – 33526 BRUGES CEDEX,

La Mutualité Sociale Agricole de la Gironde-MSA 33 représentée par M. Daniel ABALEA, Directeur, dont le siège est situé 13, rue Ferrère, CS51585, 33052 Bordeaux cedex.

Et,

La Ville de Bordeaux, Place Pey Berland, 33000 Bordeaux représentée par M. Alain JUPPE, Maire de Bordeaux

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Bordeaux, dont le siège est situé 4 rue Claude Bonnier 33045 Bordeaux Cedex, représenté par M. Nicolas BRUGERE, agissant en qualité de Vice-Président, habilité aux fins des présentes

**Vu la convention d'objectifs et de gestion 2014-2017 conclue entre l'Etat et la CNAV
VU le projet de la Ville et du CCAS de Bordeaux,
Il est convenu ce qui suit :**



I. PRESENTATION DES SIGNATAIRES

La CARSAT Aquitaine, ses partenaires institutionnels, la MSA Gironde et l'agence de Sécurité sociale pour les indépendants d'Aquitaine, la Ville de Bordeaux et son CCAS souhaitent développer un partenariat afin de poursuivre ensemble leur travail sur les enjeux du vieillissement à partir d'une approche partagée de la question de la prévention, de la préservation de l'autonomie, du développement du territoire, du lien social et du bien vivre ensemble.

1. La CARSAT aquitaine

La CARSAT est un organisme de sécurité sociale du régime général des salariés. Structure privée ayant une vocation de service public, la CARSAT Aquitaine intervient auprès des salariés, des retraités et des entreprises de la région. Dans le cadre de trois contrats pluriannuels de gestion signés avec les caisses nationales Maladie et Retraite, elle assure 3 missions renforcées autour de la Retraite et de la Santé au travail :

- Assurer la retraite de base des salariés du régime général :
 - o Elle centralise les informations liées à la carrière des assurés
 - o Elle informe les assurés avant la retraite
 - o Elle conseille les futurs retraités sur leur retraite
 - o Elle paye les retraites chaque mois
- Accompagner les assurés par une politique d'action sociale orientée sur la prévention des personnes fragilisées :
 - o Elle contribue au maintien à domicile et à la préservation de l'autonomie
 - o Elle participe à l'amélioration des lieux de vie collectifs des retraités
 - o Elle accompagne les assurés fragilisés et facilite l'accès aux soins
- Prévenir les risques professionnels et assurer la santé et la sécurité au travail :
 - o Elle développe et coordonne la prévention des risques pour toutes les entreprises dont les salariés relèvent du régime général,
 - o Elle fixe le taux de cotisation des accidents du travail et des maladies professionnelles

Concernant sa politique d'action sociale auprès des retraités, l'offre de prévention de la CARSAT Aquitaine se décline en trois grands domaines d'intervention :

- Des informations et des conseils pour bien vivre sa retraite et anticiper sa perte d'autonomie,
- Des programmes d'actions et d'ateliers collectifs de prévention à destination de publics ciblés sur les territoires,
- Des actions individuelles à destination des plus fragiles reposant sur l'évaluation globale des besoins à domicile et des plans d'aide personnalisés.

L'offre de prévention prend appui sur une conception d'ensemble et couvre tout le champ du bien vivre l'avancée en âge : adaptation du logement, développement et promotion des lieux de vie collectifs, lutte contre l'isolement social, promotion des bons comportements et modes de vie susceptibles de favoriser le bien vieillir, soutien au domicile et accompagnement social des retraités.



Dans le cadre de sa politique d'action sociale, la CARSAT Aquitaine souhaite accompagner avec les collectivités locales une politique organisée et coordonnée de la promotion de la santé et du bien vieillir sur les territoires.

2. La Mutualité Sociale Agricole de la Gironde

La MSA Gironde est un organisme de protection sociale caractérisé par son régime et Guichet Unique pour la population agricole du département girondin. Elle intervient au titre de la Santé, la Retraite, la Famille, les Cotisations, l'Action Sanitaire et Sociale, le Contrôle médical et la Sécurité et Santé au travail. Elle met en œuvre une politique légale, au même titre que la CARSAT pour les retraités agricoles et extralégale par son Action Sanitaire et Sociale.

La Convention d'Objectif et de Gestion (COG) et son Plan d'Action Sanitaire et Sociale (PASS) définissent ces axes pour la période 2016-2020.

Les valeurs portées par son Action Sociale -Responsabilité, Solidarité, Proximité- sont le fondement de son action auprès des personnes et des territoires.

Elles déterminent les orientations majeures pour les cinq années à venir :

- ⇒ Prévenir les risques et les fragilités,
- ⇒ Accompagner la mobilisation, l'implication et la responsabilisation des personnes tant sur le plan individuel que collectif,
- ⇒ Créer et entretenir des dynamiques et des solidarités locales,
- ⇒ Lutter contre l'isolement et favoriser le maintien du lien social et intergénérationnel,
- ⇒ Renforcer la cohésion des territoires en nouant des partenariats locaux et départementaux.

Pour le public des personnes âgées, sa politique se définit plus particulièrement selon les axes et les objectifs suivants:

AXE	OBJECTIFS
Soutenir et accompagner le Bien Vivre des Seniors sur leur territoire de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et favoriser l'accès aux prestations de maintien à domicile et de sortie d'hospitalisation pour prévenir la perte d'autonomie. - Développer des actions individuelles et collectives de prévention en lien avec la politique inter régimes pour le Bien Vieillir. - Harmoniser et organiser en inter régimes l'évaluation des besoins pour le maintien à domicile et l'aide à la sortie d'hospitalisation. - Soutenir et accompagner le développement de structures d'accueil adaptées favorisant la participation à la vie sociale et le maintien de l'autonomie. - Soutenir et accompagner les aidants familiaux sur leur territoire de vie et leur permettre de concilier cette fonction, avec leur vie professionnelle et sociale. - Déployer l'action « parcours de santé des aidants » dans le cadre de notre Guichet Unique.
AXE	OBJECTIFS
Soutenir et Accompagner le Développement Social Local des Territoires Ruraux	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le développement et l'accompagnement des Chartes de Solidarités avec les Aînés sur les territoires pour lutter contre l'isolement et répondre aux besoins non couverts. - Conduire en inter régimes des actions de prévention auprès des seniors.

3. L'Agence de Sécurité Sociale pour les Indépendants d'Aquitaine

L'agence de Sécurité Sociale pour les Indépendants d'Aquitaine est un organisme de sécurité sociale de droit privé et de service public à destination des indépendants artisans et commerçants actifs et retraités et de leurs ayants droits.

Les missions de l'agence de Sécurité sociale pour les indépendants d'Aquitaine sont :

- L'affiliation
- Le recouvrement des cotisations et contributions personnelles
- Le versement des prestations (maladie-maternité, indemnités journalières, retraite de base, retraite complémentaire et invalidité-décès)
- L'action sanitaire et sociale en faveur des actifs, invalides et retraités
- La médecine préventive
- Le contrôle médical

L'agence de Sécurité sociale pour les indépendants d'Aquitaine propose à ses assurés des actions de prévention santé qui s'inscrivent dans un parcours de prévention organisé autour de 3 axes :

- prévention des risques professionnels propres aux indépendants ;



- prévention par les bilans et dépistages ;
- suivi de la femme enceinte et de l'enfant.

Dans le cadre de son action sanitaire et sociale, l'offre de prévention de l'agence de Sécurité sociale pour les indépendants d'Aquitaine se décline autour :

- Du programme de vieillissement réussi et de la préservation de l'autonomie des seniors
- De la préservation du lien social et du maintien à domicile des retraités
- Du développement des partenariats et des expérimentations dédiés aux personnes âgées et à la prise en charge du handicap

4. **Le Partenaire : La Ville de Bordeaux et son CCAS**

La Ville de Bordeaux, adhérente au réseau francophone « Ville Amie des Aînés » depuis 2014, mène une politique active afin de favoriser le bien vieillir des 48 000 seniors bordelais, et impulse une dynamique territoriale et partenariale appelée « Bordeaux Générations Seniors » avec pour ambition de :

- Conforter la place des seniors dans la Ville
- Promouvoir l'innovation sociale.

La ville de Bordeaux et son CCAS déploient sur l'ensemble des quartiers de la Ville une offre de services diversifiée afin d'accompagner le parcours de vie des seniors :

1/ Une offre au service du maintien à domicile qui comprend :

- un dispositif global appelé « Plateforme Autonomie Seniors » qui s'adresse aux usagers de 60 ans et plus et à leur entourage ainsi qu'aux professionnels du sanitaire, du médico-social et du social.

Elle assure les missions suivantes :

- o Accueil, information, orientation, aiguillage vers les droits et services pour le maintien à domicile et l'hébergement en établissement
- o Evaluation globale des besoins à domicile, mise en œuvre et suivi du plan d'aide personnalisé avec les référents sociaux partenaires; activation des aides sociales
- o Evaluation des besoins et proposition de plan d'aides pour les Caisses de retraite
- o Suivi intensif des situations complexes des personnes atteintes de troubles cognitifs
- o Veille sociale et lutte contre l'isolement
- o Intégration / Coordination des services d'aides et de soins

- un service de portage de repas à domicile pour les seniors fragilisés en perte d'autonomie.

2/ Une offre de logements :

- 2 EHPAD l'un sur le quartier de Caudéran (90 lits) et le second sur le quartier du Grand Parc (63 lits)
- 1 EHPAD et 1 résidence sur le quartier du Grand Parc confiés en délégation de service public à Logéa
- 15 résidences autonomie (781 logements)

3/ une offre d'activités de loisirs, de détente et de prévention dans les 15 résidences autonomie, 11 clubs seniors et 2 ateliers, complétée par une information régulière d'activités proposées par les partenaires du Pass Seniors par le biais du Pass l'info.



4/ Dynamique Projet de la Ville et son CCAS

Axe prévention santé

La Ville de Bordeaux et son CCAS souhaitent dans le cadre du Contrat Local de Santé de Bordeaux améliorer les conditions d'avancée en âge des seniors.

Dans le cadre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, elle déploie également un programme de prévention de la perte d'autonomie au sein de ses résidences autonomie sur les thèmes de l'activité physique, de la nutrition, du maintien des acquis sensoriels et de la mémoire.

De plus, la Ville de Bordeaux et son CCAS expérimentent depuis 2015 le PAERPA afin de :

- améliorer la qualité de vie des personnes et de leurs aidants
- adapter les pratiques professionnelles au parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie
- créer les conditions favorables à la transversalité et à la coordination des acteurs.

Axe numérique

La Ville et son CCAS, conscients des enjeux liés au risque d'exclusion numérique des seniors, mettent à disposition des postes informatiques en libre accès au sein des résidences autonomie, clubs seniors et ateliers. Des initiations à l'utilisation de l'outil numérique sont également proposées par des professionnels, des bénévoles ou des jeunes volontaires en service civique.



II. LES OBJECTIFS STRATEGIQUES DE LA CONVENTION

1. **Consolider la mission de développement social local de la Ville de Bordeaux sur les enjeux de prévention du vieillissement, par la reconnaissance d'un projet territorial dans une contractualisation pluriannuelle.**

- La plus - value du partenariat est de s'inscrire, non pas dans une logique d'action ponctuelle mais dans une mission pluri annuelle de la Ville de Bordeaux et son CCAS sur les enjeux de prévention, ancrée sur son territoire : une fonction de pivot, ressource, relais pour mettre en œuvre des projets locaux de prévention.
- L'efficacité de cette approche permet d'agir à la fois sur la diversité des populations retraitées (jeunes retraités, retraités isolés, en situation de précarité, etc...) et sur la diversité des enjeux de prévention (accompagnements des transitions et arrivée à la retraite ; maintien et développement du lien social, bénévolat, citoyenneté ; lutte contre l'isolement des plus fragiles, cadre de vie, etc...)
- Cette mission est fondée sur une démarche de projet et d'ingénierie des actions collectives de prévention qui en découlent. Elle est reconnue comme une mission globale de prévention sur les territoires.

2. **Conforter le partenariat CARSAT/MSA Gironde / Agence de Sécurité sociale pour les indépendants d'Aquitaine – Ville de Bordeaux / CCAS sur les territoires sur les enjeux de prévention en l'élargissant à d'autres institutions et acteurs.**

Plusieurs pistes, axes de travail au cours de la convention :

- Associer l'Agence Régionale de Santé aux enjeux de prévention du vieillissement, dans un contexte d'inégalités sociales et territoriales, développer une analyse partagée notamment autour des situations de fragilité, à partir des observations régionales et des analyses de besoins sociaux.
- Sensibiliser les autres partenaires de la CARSAT Aquitaine, de la MSA Gironde et de l'Agence de Sécurité sociale pour les Indépendants d'Aquitaine aux enjeux de prévention et d'accompagnement du vieillissement.
- Favoriser les partenariats locaux et départementaux entre La Ville de Bordeaux et le CCAS et les acteurs de proximité concernés dans les territoires (CCAS, CLIC, ASEPT, services d'Aide à domicile, centre social ...) par des rencontres d'échanges et des supports de communication ou autour d'événementiels.



3. Capitaliser, valoriser, communiquer sur l'impact de ce partenariat en matière de prévention auprès des populations retraitées et des acteurs du territoire.

- Démontrer, expliciter, valoriser la plus - value, en particulier les articulations et le travail de maillage, au service de dynamiques de parcours personnels de prévention, que peuvent assurer la Ville de Bordeaux et son CCAS et son réseau de partenaires.
- Promouvoir une démarche quantitative et qualitative d'observatoire à partir d'indicateurs et d'outils pertinents, en lien avec les enjeux de la Convention d'Objectif et de Gestion (COG).
- Valoriser l'impact du partenariat inter régimes la Ville de Bordeaux et son CCAS sur les territoires, notamment par le support des outils de communication respectifs de chaque institution ou acteur.

III. UNE METHODE D'INTERVENTION

Ces objectifs communs s'appuient sur la définition et la mise en œuvre d'un partenariat opérationnel sur le territoire de la Ville de Bordeaux et de son CCAS.

1. Le rôle de la Ville de Bordeaux et de son CCAS, pilote sur le territoire :

La Ville de Bordeaux et son CCAS impulsent une politique globale et partenariale en faveur des 48 000 seniors bordelais par le biais de la dynamique «Bordeaux Générations Seniors » complétée par le Contrat Local de Santé.

L'ambition de ce programme vise à favoriser le bien vieillir autour des axes suivants :

- Lien social et solidarité
 - o Soutien individuel aux aidants
 - o Lutte contre l'isolement des personnes âgées (appels et visites de convivialité)
 - o Développement de l'engagement des bénévoles
 - o Aide au repérage et à l'orientation des personnes les plus fragiles (concept de vigilance citoyenne)
- Préservation de l'autonomie
 - o Actions collectives de prévention
 - o Offre variée d'activités de loisirs et de détente
- Accompagnement de la perte d'autonomie
 - o Evaluation globale des besoins, mise en place et suivi des plans d'aide

- Coordination de la prise en charge des personnes âgées
- Suivi intensif des situations complexes
- Portage de repas

- Habitat
 - Soutien au développement de nouveaux modes d'habitat (intergénérationnel, colocations, pensions de famille)
 - Mise en accessibilité des structures d'hébergement

- Transports et la mobilité
 - Promotion des innovations au service de la mobilité
 - Information et la communication sur les dispositifs existants

2. Le rôle de la CARSAT Aquitaine :

La CARSAT Aquitaine décline la politique d'action sociale de la Branche Retraite auprès des retraités du régime général.

Elle apporte son expertise en matière d'observatoire des fragilités et de connaissance du public seniors. Elle favorise la mise en relation de la Ville de Bordeaux et de son CCAS avec son propre réseau de partenaires.

Dans le cadre des enjeux communs de lutte contre la dépendance, elle met à disposition son offre de prévention primaire sur les thématiques suivantes et en fonction des fragilités repérées:

- Bien Vieillir :
 - Evaluation globale des besoins
 - Plans d'actions personnalisés
 - Actions collectives de prévention : PRIP
 - Coaching à domicile en activité physique adaptée
- Lutte contre l'isolement :
 - Ateliers de prévention par téléphone
 - Appels téléphoniques de convivialité
- Habitat :
 - Adaptation du logement et du cadre de vie
 - Ateliers collectifs de sensibilisation autour de la problématique de l'habitat
- Aides techniques:
 - Kits d'aides techniques selon critères de fragilité
- Aide aux aidants familiaux :
 - Soutien aux actions d'aide aux aidants selon le référentiel inter régimes
- Aide aux aidants professionnels :
 - Déploiement de la démarche Aidants-Aidés une qualité de vie à préserver dans le cadre de la lutte contre les TMS des intervenants à domicile



- Aide aux vacances :
 - o Soutien des séjours collectifs de vacances avec l'ANCV
- Aide à la mobilité :
 - o Soutien au déploiement de plateformes de mobilité
- Aide à l'amélioration des Lieux de vie Collectifs :
 - o Subventions ou prêts sans intérêt pour des travaux d'adaptation et d'amélioration
- Expérimentations de nouveaux concepts ou thématiques de prévention auprès des seniors

3. Le rôle de la MSA Gironde :

La politique gérontologique de la MSA s'appuie sur trois modalités d'intervention complémentaires :

- des prestations individuelles favorisant le maintien à domicile avec une bonne qualité de vie
- des ateliers collectifs de prévention primaire favorisant le Bien vieillir
- des démarches de Développement Social Territorial incitant au développement des services en faveur des retraités dans le milieu rural et assurant le développement du lien social;

Certaines de ces actions, en particulier les actions de prévention sont menées en inter régime dans le cadre du Programme Régional Interinstitutionnel de Prévention (PRIP).

Dans le cadre des programmes coordonnés, la MSA met à disposition son offre de prévention primaire pour le public agricole concerné sur le territoire de la collectivité signataire.

A savoir :

- Bien Vieillir :
 - o Evaluation globale des besoins
 - o Plans d'actions personnalisés
 - o Actions collectives de prévention : PRIP
 - o Coaching à domicile en activité physique adaptée
- Lutte contre l'isolement :
 - o Ateliers de prévention par téléphone
 - o Appels téléphoniques de convivialité
 - o Prestation mobilité en milieu rural
- Habitat :
 - o Adaptation du logement et du cadre de vie : diagnostic de prévention des risques d'accidents domestiques ; aide à l'aménagement de l'habitat ;
 - o Ateliers collectifs de sensibilisation autour de la problématique de l'habitat
- Aides techniques:
 - o Kits d'aides techniques selon critères de fragilité
- Aide aux aidants familiaux :
 - o Soutien aux actions d'aide aux aidants selon le référentiel inter régimes
- Aide aux aidants professionnels :
 - o Déploiement d'une démarche Aidants-Aidés comment accompagner la personne âgée à adapter son domicile au fil de l'avancée en âge;
 - o Actions sur la santé des aidants
- Expérimentations de nouveaux concepts ou thématiques de prévention auprès des seniors



4. Le rôle de l'Agence de Sécurité Sociale pour les Indépendants d'Aquitaine

L'agence de Sécurité sociale pour les indépendants d'Aquitaine intervient dans le cadre de son action sanitaire et sociale à l'intention des actifs, retraités et invalides indépendants non-salariés non agricoles. Il favorise la mise en relation de la ville de Bordeaux et de son CCAS, avec son propre réseau de partenaires.

Dans le cadre des enjeux communs de lutte contre la dépendance, elle met à disposition son offre de services sur les thématiques suivantes et en fonction des besoins identifiés :

- Bien Vieillir :
 - o Evaluation globale des besoins
 - o Aides au maintien à domicile
 - o Actions collectives de prévention : PRIP
 - o Bilan Santé Retraite proposé aux nouveaux retraités et à leurs ayants droits
- Lutte contre l'isolement :
 - o Prévention par téléphone et appels téléphoniques de convivialité (Au Bout du Fil)
- Habitat :
 - o Adaptation du logement et du cadre de vie
 - o Ateliers collectifs de sensibilisation autour de la problématique de l'habitat
- Aides techniques:
 - o Aides techniques (petit équipement, matériel médical, domotique)
- Aide aux aidants familiaux :
 - o Soutien aux actions d'aide aux aidants (action sociale individuelle et collective)
- Aide aux vacances :
 - o Soutien de la Caisse Nationale des séjours collectifs de vacances avec l'ANCV
- Aide à l'amélioration des Lieux de vie Collectifs :
 - o Subventions ou prêts sans intérêt pour des travaux d'adaptation et d'amélioration
- Expérimentations de nouveaux concepts ou thématiques de prévention auprès des seniors

IV. OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de développer un partenariat entre la CARSAT-la MSA Gironde - L'agence de Sécurité sociale pour les indépendants d'Aquitaine et la Ville de Bordeaux et son CCAS afin de développer des réponses locales adaptées aux enjeux de prévention autour de la préservation de l'autonomie, de l'éducation en santé et du lien social, et de contribuer à structurer, rendre lisible et visible, une politique de prévention sur ces enjeux.

La CARSAT, ses partenaires institutionnels la MSA Gironde et l'agence de Sécurité sociale pour les indépendants d'Aquitaine et la Ville de Bordeaux et son CCAS décident de développer leur coopération autour de différentes thématiques :

- la prévention,
- l'information,
- l'habitat,
- le lien social,
- l'aide aux aidants



Un programme local coordonné prévisionnel des actions de prévention sur le territoire bordelais est joint en annexe à la présente convention.

V. UNE DEMARCHE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le suivi et l'évaluation de la présente convention seront assurés par un Comité de pilotage associant les acteurs référents des quatre signataires. Il se réunira à minima 2 fois l'an afin d'effectuer le suivi de la convention et d'analyser les conditions qualitatives et quantitatives de sa mise en œuvre.

Cette instance de concertation veille à l'application des objectifs communs, l'organisation des conditions de mise en œuvre opérationnelle et administrative, l'observation et l'analyse de l'évolution des expérimentations, l'évaluation des actions et l'élaboration de préconisations pour le développement du partenariat entre la CARSAT, la MSA Gironde, l'agence de Sécurité sociale pour les indépendants d'Aquitaine et la Ville de Bordeaux et son CCAS.

VI. LES PRINCIPES D'ÉCONOMIE

1. La CARSAT Aquitaine

La règle générale repose sur un cofinancement pluri partenarial des actions soutenues. Aucun programme coordonné ne sera intégralement financé par la CARSAT Aquitaine.

Les projets menés par la Ville de Bordeaux et son CCAS sur son territoire feront l'objet d'un contrat annuel d'objectifs avec la CARSAT. Ces contrats préciseront les actions retenues, les critères d'évaluation et les conditions de financement.

Le soutien financier apporté par la CARSAT Aquitaine à la Ville de Bordeaux et son CCAS est soumis à la décision de ses administrateurs et au regard des moyens budgétaires qui lui sont alloués par la CNAV.

2. La MSA Gironde

La Mutualité sociale Agricole interviendra dans le cofinancement des actions collectives menées dans le cadre du Programme Régional Interinstitutionnel de Prévention (PRIP)

3. L'Agence de Sécurité Sociale pour les Indépendants d'Aquitaine

Le soutien financier apporté par l'agence de Sécurité sociale pour les indépendants d'Aquitaine à la Ville de Bordeaux et le CCAS est soumis au regard des moyens budgétaires qui lui sont alloués par le La Sécurité Sociale des Indépendants et à la décision de ses administrateurs.

VII. LES TRANSFERTS AUTOMATISES

Les parties s'efforcent d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en place d'échanges automatisés des informations utiles :

- à la mise en place des actions
- au règlement financier des engagements pris,
- au suivi et à l'évaluation des actions

VIII. LITIGES

En cas de difficultés liées à la mise en œuvre et à l'exécution de la présente convention, les parties devront se rapprocher préalablement avant d'envisager toute action contentieuse en vue d'y remédier à l'amiable.

IX. DUREE

La convention prend effet à la date de la signature par les deux parties et prend fin le 31/12/2018.

Fait à Bordeaux le

Bruno PONCET
Directeur par intérim de la CARSAT

Alain JUPPE
Maire Ville de Bordeaux

Daniel ABALEA
Directeur de la MSA Gironde

Nicolas BRUGERE
Adjoint au Maire chargé de la Santé,
des Seniors et de l'Autonomie
Vice-Président du CCAS

Jean-Yves AUFFRET
Directeur de L'agence de Sécurité sociale
pour les indépendants Aquitaine

D-2018/259

Santé scolaire. Convention entre la Ville et la direction des services départementaux de l'Education Nationale de Gironde pour la promotion de la santé en faveur des élèves. Avenant n°1 à la convention du 8 septembre 2017. Signature

Monsieur Nicolas BRUGERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Gironde ont renouvelé le 8 septembre 2017 pour trois ans la convention décrivant et contractualisant les missions actuelles du service de santé scolaire autonome de la Ville de Bordeaux auprès des élèves scolarisés dans les écoles de Bordeaux.

Ce service municipal assure le suivi médico-scolaire des élèves de la petite section de maternelle au cours moyen deuxième année.

Dans ce cadre, la Ville de Bordeaux est destinataire chaque année d'un budget de fonctionnement lui permettant par délégation d'assurer les missions de santé scolaire. Pour l'année 2018, ce budget s'élève à la somme de 111 350 €.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention du 1^{er} septembre 2017.

ADOpte A L'UNANIMITE

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET LA DIRECTION
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA GIRONDE
POUR LA PROMOTION DE LA SANTE EN FAVEUR DES ELEVES**

**PARTENARIAT ENTRE LE SERVICE DE SANTE SCOLAIRE AUTONOME ET LES
SERVICES DE L'ETAT**

Entre d'une part,

La Ville de Bordeaux,

Représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité par délibération n° du conseil municipal en date du 9 juillet 2018

et d'autre part,

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Gironde (DSDEN 33)

Représentée par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Gironde,

Vu le code de l'éducation - Titre IV : La santé scolaire. Art. L541, D541

Vu le code de la santé publique. - Services de santé scolaire et universitaire : Art. L 2325

Vu la loi n°2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, et relative aux patients, à la santé et aux territoires (loi HPST).

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

Vu la circulaire n°2015-118 du 10 novembre 2015 missions du médecin de l'éducation nationale.

Vu la circulaire n°2015-119 du 10 novembre 2015 missions de l'infirmier de l'éducation nationale.

Vu la circulaire n°2016-008 du 28 janvier 2016 de mise en place du parcours éducatif de santé pour tous les élèves.

Vu le projet académique objectif 2020 :

- Axe 1 « Améliorer les parcours des élèves pour développer des poursuites d'études plus ambitieuses »
- Axe 2 « Réduire les écarts de performance scolaire entre les publics et les territoires »

Vu le projet de service du « service de santé scolaire autonome » de la ville de Bordeaux

Vu la convention triennale conclue le 8 septembre 2017 entre la Ville de Bordeaux et le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Gironde, autorisée par délibération du conseil municipal en date du 10 juillet 2017,

Considérant que le montant de la subvention alloué par la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde est fixé annuellement,

ARTICLE 1 :

L'article 2 de la convention du 8 septembre 2017 est modifié comme suit :

« Le directeur académique des services de l'éducation nationale arrête, pour chaque année scolaire, les priorités départementales des services de santé en faveur des élèves. Pour l'année 2018 les priorités fixées restent identiques à celles fixées dans la convention du 8 septembre 2017.

La contribution de l'Etat (ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative) au fonctionnement du service de santé scolaire autonome de la ville de Bordeaux est attribuée au titre de chaque année civile (cf. annexe financière).

Pour l'année 2018 le montant de la subvention s'élève à : **111 350 €**. Cette somme sera imputée sur le programme 230 : Subvention « Régime autonome » (Bordeaux) et sera versée en une seule fois au cours du dernier trimestre de l'année civile sur le compte de la Trésorerie de Bordeaux Municipale à la Banque de France.

Elle fera l'objet d'une réactualisation annuelle sous forme d'avenant à la présente convention. ».

ARTICLE 2 :

Les autres dispositions de la convention du 1^{er} septembre 2017 demeurent inchangées.

Fait à BORDEAUX, en deux exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux,

Le Maire

Alain JUPPE

Pour la Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de la Gironde,

Le Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale,
directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de la Gironde,

François COUX

